

ALGÉRIE-ITALIE

Le Président Tebboune s'entretient avec le président du Conseil italien Giuseppe Conte

P. 24

CRISE EN LIBYE :

L'Algérie et l'Italie partagent «une vision commune basée sur le dialogue»

P. 24

Le Président Tebboune recevra mardi prochain des responsables de médias publics et privés

P. 24

RÈGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE :

Une participation accrue à la conférence internationale demain à Berlin

La crise libyenne et les voies et moyens de parvenir à un règlement politique et pacifique du conflit seront au centre d'une conférence internationale dimanche à Berlin sous l'égide des Nations unies, à laquelle une participation accrue a été annoncée. Plusieurs pays, à savoir, l'Algérie, qui a joué un rôle central dans les efforts de règlement de la crise, la Russie, la Turquie, les Etats Unis, la Chine, l'Italie et la France prendront part à cette Conférence sous l'égide des Nations unies, en présence de l'Union africaine, pour soutenir «les efforts de réconciliation à l'intérieur de la Libye», pays en proie à une crise depuis 2011.

P. 3



COMMUNICATION

M. Belhimer visite le siège de l'APS et rend hommage au défunt Abdelkrim Hamada

P. 4

COMMERCE :

Des instructions pour renforcer le contrôle des prix durant le mois sacré du Ramadhan

P. 4

RESSOURCES HYDRIQUES :

Le taux de remplissage des barrages dépasse les 63%

P. 5

OPEP

Le pétrole algérien a perdu près de 7 dollars en 2019

P. 6

SANTÉ

STRESS : Les sports qui défoulent

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 - MC ALGER :

Almas, 10^e président en 7 ans

P. 21



CULTURE

La pièce GPS du TNA primée au Festival du Théâtre arabe 2020

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Tébessa et Boumerdès

P. 24

MÉDÉA

Une quinzaine de jeunes formés au montage et la maintenance des panneaux solaires

Une quinzaine de jeunes diplômés universitaires et artisans ont pris part, durant une semaine, à la première session de formation dans le domaine du montage et la maintenance des panneaux solaires, supervisée par la maison de l'environnement de Médéa, a-t-on appris jeudi auprès d'un responsable de cette structure. Encadrée par des agents agréés, dépendant d'une entreprise spécialisée dans ce domaine, cette formation accélérée de courte durée a porté sur la maîtrise, tant théorique que pratique, des techniques d'installation et de montages de kits

pour panneaux solaires, la maintenance des ces équipes, outre les conditions et les moyens de création de micro-entreprises spécialisées, a indiqué la directrice de la maison de l'environnement, Mme Sara Bahar. D'autres sessions de formation similaires sont programmées, pour les semaines à venir, selon cette responsable, qui a fait part d'une demande assez importante dans ce domaine, émanant notamment de jeunes artisans, mais également de primo demandeurs d'emploi, qui veulent s'investir dans ce nouveau créneau.

ARCHIVES NATIONALES

Un colloque national sur la procédure de communication les 19 et 20 janvier



Les Archives nationales organisent les 19 et 20 janvier en cours un colloque national sur la procédure de communication des archives, a indiqué jeudi un communiqué de cette organisation. Les Archives nationales visent à travers cette rencontre, prévue à l'Hôtel Mazafran (Zéralda), à «dégager un texte unifié pour réguler la procédure de communication et dissiper toutes les ambiguïtés», précise la même source.

«Les Archives nationales et l'ensemble de ses structures et services au niveau central et local font l'objet, depuis quelque temps, de flots de critique allant parfois jusqu'à la diffamation, en ce qui concerne la procédure de communication des archives et leur accès au profit des chercheurs», a expliqué le communiqué. A ce propos, «les Archives nationales s'emploient à l'organisation et à l'unification de toutes les opérations qui font des fonds documentaires une source pour la Recherche scientifique, conformément aux lois et règlements en vigueur, y compris les méthodologies d'archivage, aussi bien au sein des Archives nationales que dans les établissements et secteurs publics en rapport avec les fonds documentaires, notamment la procédure de leur communication».

Les Archives nationales rappellent, dans ce sens, l'organisation en 2018 d'une rencontre nationale à Béchar, sur le thème de «l'accès aux archives entre le texte et l'application».

► PROTECTION CIVILE
24 wilayas au 2^e jour
du Colloque national pour moderniser les services de prévention

Le 2^e jour du Colloque national sur la modernisation des services de prévention du secteur de la Protection civile s'est déroulé jeudi au siège de la direction de Bouira avec la participation de 24 wilayas du sud et de l'ouest du pays, selon le chargé de la communication de la direction locale, le sous-lieutenant Abdat Youcef.

La rencontre a débuté dans la matinée au niveau de la salle des conférences de la direction de la protection civile de la ville de Bouira. Au cours de cette rencontre, le directeur de la prévention à la direction générale de la Protection civile (DGPC), le colonel Nechab Farid, a mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer ensemble pour inculquer la culture de prévention afin de réduire l'ampleur des risques. «Notre objectif est de permettre à la Protection civile de s'impliquer davantage dans le processus de prévention et ce via notamment la nouvelle loi du 2 juillet 2019, dont le texte comporte des instructions visant à accompagner en amont et sensibiliser les investisseurs et opérateurs économiques sur la nécessité de se mettre aux normes de prévention dans la réalisation de leurs projets», a souligné le colonel Nechab lors de cette rencontre.



ILLIZI

Plus de 500 candidats au concours d'embauche de Sonatrach à In-Amenas



Plus de 500 candidats prennent part au concours de sélection et d'embauche pour le compte du groupe Sonatrach, jeudi au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage «Khemaisa Mohamed» à In-Amenas (Illizi), a-t-on appris des responsables du centre.

Le concours, auquel postulent des candidats inscrits au niveau de l'Agence de wilaya de l'Emploi et qui se déroule sur quatre jours, comprend des examens dans diverses spécialités, a précisé à l'APS la directrice du Centre de Formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), Khalida Meknassi, ajoutant que l'offre de Sonatrach est de 180 postes.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le déroulement dans de «bonnes conditions» de ce concours, sous la supervision notamment des services de la wilaya, des représentants de Sonatrach, de l'inspection du travail et de l'Agence de l'Emploi de la wilaya, a ajouté M. Meknassi.

ETATS-UNIS - UKRAINE
Destitution: le procès de Trump reprendra au Sénat mardi à 18h00 GMT



Le procès historique en destitution du président Donald Trump reprendra mardi à 13h00 (18h00 GMT), a annoncé jeudi le chef de la majorité républicaine au Sénat américain, Mitch McConnell.

C'est à ce moment que commenceront les débats de fond.

Dans l'hémicycle jeudi, les sénateurs américains ont prêté serment devant le président de la Cour suprême des Etats-Unis, John Roberts, au premier acte de ce procès.

AUTOROUTE EST-OUEST

Interruption momentanée du trafic au niveau du tronçon Zahana-Mascara



Une interruption momentanée du trafic sur l'autoroute est-ouest surviendra, durant la journée du vendredi à partir de 9h00 du matin, au niveau du tronçon Zahana (Mascara) dans les deux sens (Mascara- Sidi Bel Abbès et Mascara-Relizane) en raison de la programmation par la société Sonelgaz des travaux de passage d'une ligne électrique à moyenne tension, a indiqué jeudi un communiqué de l'Algérienne des autoroutes (ADA).

Soutenus par les éléments de la Gendarmerie nationale, les patrouilles et services techniques de l'ADA seront mobilisés pour assurer la sécurité des usagers de l'autoroute qui pourront compter sur un dispositif de signalement mis en place à cet effet. Tout en s'excusant pour la gêne occasionnée, l'ADA appelle les conducteurs à faire preuve de vigilance et de prudence.

Interruption momentanée du trafic sur le tronçon Bir Ould Khelifa-Ain Defla

Une interruption momentanée du trafic sur l'autoroute est-ouest est constaté depuis hier à partir de 9h00 du matin, sur le tronçon Bir Ould Khelifa dans la wilaya d'Ain Defla et ce dans les deux sens (tronçon Bir Ould Khelifa vers Alger et Oran), en raison des travaux de tirage d'une ligne électrique de haute tension, a indiqué un communiqué de l'Agence nationale des autoroutes (ADA).

Ces travaux ont été programmés par la Sonelgaz en vue d'éviter la chute d'une ligne électrique de haute tension (60 KV) dont une partie a été volée au niveau de l'autoroute, précise le communiqué.

Soutenus par les éléments de la Gendarmerie nationale, les patrouilles et services techniques de l'ADA seront mobilisés pour assurer la sécurité des usagers de l'autoroute qui pourront compter sur un dispositif de signalement mis en place à cet effet. Tout en s'excusant pour la gêne occasionnée, l'ADA appelle les conducteurs à faire preuve de vigilance et de prudence.

SAIDA

Portée disparue mercredi soir, la fillette Meriem a été retrouvée jeudi matin

La fillette Meriem âgée de 2 ans et demi, portée disparue mercredi soir à Saïda, a été retrouvée jeudi matin saine et sauve, a-t-on appris du chef de sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Djillali Douissi Sitôt avisés de la disparition de Meriem au jardin «5 juillet 1962» situé au centre-ville de Saïda.



Les policiers ont déclenché une opération de recherche qui a abouti, sur la base d'une vidéo récupérée mercredi à 22 heures et visionnée, à la localisation de l'endroit où se trouvait la gamine chez une famille qui habite non loin du jardin, a-t-on indiqué. Le chef de sûreté de wilaya a fait savoir qu'une enquête a été ouverte sur cette affaire, soulignant que les résultats seront connus en temps opportun. La fillette accompagnée de son père a été reçue jeudi par le wali de Saïda, Louh Seif Islam, qui a salué les efforts fournis par les services de police depuis mercredi soir pour la retrouver et la rendre à sa famille. Le wali a tenu, jeudi matin, une réunion avec la commission de sécurité de la wilaya consacrée au renforcement du plan de sécurité élaboré pour retrouver la fillette disparue. Meriem, dont les parents résident dans la commune d'Ain Skhouna, avait disparu mercredi soir alors qu'elle était avec sa famille sortie en promenade au jardin précité.

RÈGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE: Une participation accrue à la conférence internationale dimanche à Berlin

La crise libyenne et les voies et moyens de parvenir à un règlement politique et pacifique du conflit seront au centre d'une conférence internationale dimanche à Berlin sous l'égide des Nations unies, à laquelle une participation accrue a été annoncée.

Plusieurs pays, à savoir, l'Algérie, qui a joué un rôle central dans les efforts de règlement de la crise, la Russie, la Turquie, les Etats Unis, la Chine, l'Italie et la France prendront part à cette Conférence sous l'égide des Nations unies, en présence de l'Union africaine, pour soutenir «des efforts de réconciliation à l'intérieur de la Libye», pays en proie à une crise depuis 2011.

Les deux protagonistes de la crise, le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) Fayez al-Sarraj et le maréchal Khalifa Haftar, ont tous les deux confirmé leur participation aux discussions à Berlin, après que les deux hommes ont accepté un cessez-le-feu en vigueur en Libye destiné à mettre fin au chaos libyen, laissé après la chute de l'ancien régime de Muammar El Gueddafi en 2011 et une intervention militaire occidentale.

La crise en Libye a créé un vide sécuritaire mais aussi favorisé la circulation de «milliers d'armes, munitions et explosifs», en plus de l'émergence de groupes terroristes, notamment dans l'est libyen. Fayez al-Sarraj a confirmé, hier jeudi, sa présence à la conférence internationale à Berlin visant à lancer un processus de paix, et le Maréchal Haftar a dit être prêt «en principe» à y participer.

Dans la capitale Tripoli, al-Sarraj, chef du GNA reconnu par l'ONU, a confirmé, via son service de presse, sa présence à la conférence, tandis qu'à Benghazi, à un millier de km plus à l'est, le Maréchal Haftar a promis sa présence lors d'un entretien avec le ministre allemand des Affaires étrangères Heiko Maas.

Les positions respectives du chef du GNA, reconnu par l'ONU et basé à Tripoli (ouest), Fayez al-Sarraj, et du Maréchal Khalifa Haftar, ont été annon-



cées alors qu'une cessation des hostilités, globalement respectée, est en vigueur depuis dimanche aux portes de la capitale libyenne.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a confirmé qu'il assistera à la conférence internationale sur la Libye et fera part de son soutien aux efforts pour consolider la trêve, a indiqué jeudi le département d'Etat.

M. Pompeo devrait exhorter les forces étrangères à se retirer de ce pays ravagé par le conflit et exiger une reprise du processus de paix sous l'égide des Nations unies, a indiqué un responsable américain.

«L'impératif est la poursuite du cessez-le-feu», a-t-il toutefois précisé à un groupe de journalistes. Pour sa part, le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres avait appelé, mercredi, «à soutenir fermement» la conférence de paix pour la Libye et a invité les belligérants à confirmer la cessation des hostilités, dans un rapport remis au Conseil de sécurité de l'ONU.

L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a quant à lui indiqué avoir noté «avec satisfaction» que l'appel au cessez-le-feu en Libye a été entendu par les parties, espérant un «minimum de consensus international» à la

conférence de Berlin sur la Libye.

La diplomatie algérienne mise en avant

Le cessez-le-feu en vigueur en Libye a été le fruit d'intenses efforts de la diplomatie algérienne, marqués par un large ballet diplomatique à Alger. Le président du Haut Conseil d'Etat libyen, Khaled Al-Machri a d'ailleurs considéré, jeudi, que l'Algérie était «la seule puissance arabe capable de rétablir les équilibres» dans le dossier libyen, se félicitant du «retour de la diplomatie algérienne» sur la scène libyenne.

«Nous considérons que l'Algérie est la seule puissance arabe capable de rétablir les équilibres, c'est même incontestable, et nous nous félicitons du retour de la diplomatie algérienne» sur la scène, a déclaré M. Al-Machri, qui était l'invité de l'émission «L'Histoire en marche», sur les ondes de la Chaîne III.

M. Al-Machri a en outre fait état de la préparation d'une visite à Alger d'une délégation du Haut Conseil d'Etat de la Libye «pour expliquer tous les tenants et aboutissant du conflit libyen, à l'ensemble des forces partisans, parlementaires et populaires».

Pour sa part, le président du Conseil italien, Giuseppe

Conte, a affirmé lors de sa visite jeudi à Alger que l'Algérie et son pays partagent une vision commune basée sur le dialogue, seule et unique option pour trouver une solution politique à la crise en Libye.

«L'Algérie et l'Italie partagent une vision et une approche communes en ce qui concerne la question libyenne. Ce dossier constitue une préoccupation pour nos deux pays», a déclaré M. Conte à l'issue de ses entretiens avec le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors des entretiens entre le Président de la République et M. Giuseppe Conte, les deux parties ont convenu, concernant le dossier libyen, «d'intensifier les efforts et de renforcer la coordination et la concertation pour pérenniser le cessez-le-feu en vigueur en vue de faciliter les voies de reprise du dialogue entre les parties en conflit et relancer le processus de paix parrainé par l'ONU, en vue de préserver l'intégrité territoriale, la souveraineté de la Libye et l'unité de son peuple, loin de toute ingérence militaire étrangère». Par ailleurs, M. Conte a mis en avant le rôle de l'Algérie dans la sécurisation et la stabilisation dans la région du Sahel, notamment au Mali, précisant que son pays se concertent «constamment» avec l'Algérie sur les questions de la paix et de sécurité.

L'Algérie et l'Italie conviennent de renforcer la coordination et la concertation concernant la situation en Libye

L'Algérie et l'Italie ont convenu, jeudi, d'intensifier les efforts et de renforcer la coordination et la concertation concernant la situation en Libye pour pérenniser le cessez-le-feu en vigueur en vue de faciliter «les voies de reprise du dialogue entre les parties en conflit et de relancer le processus de paix, loin de toute ingérence militaire étrangère», a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Lors des entretiens entre le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et le Président du Conseil italien, Giuseppe Conte, les deux parties ont convenu, concernant le dossier libyen, «d'intensifier les efforts et de renforcer la coordination et la concertation pour pérenniser le cessez-le-feu en vigueur en vue de faciliter les voies de reprise du dialogue entre les parties en conflit et relancer le processus de paix parrainé par l'ONU, en vue de préserver l'intégrité territoriale, la souveraineté de la Libye et l'unité de son peuple, loin de toute ingérence militaire étrangère».

Se disant convaincus de l'inefficacité des solutions militaires aussi longtemps que durera la crise, les deux parties ont exprimé leur «attachement à la solution politique comme unique voie pour le règlement de la crise», convenant de «coordonner les positions des deux pays au plan internationaux».

Outre le dossier libyen, les discussions entre MM. Tebboune et Conte, qui est arrivé jeudi à Alger, ont porté sur «les relations bilatérales multidimensionnelles et exceptionnelles, traduites particulièrement par la concertation régulière et le dialogue stratégique entre les deux pays autour des questions politiques et sécuritaires outre les échanges commerciaux».

Les deux parties ont réaffirmé leur volonté d'approfondir ces relations, de leur donner un nouvel élan, d'élargir la coopération aux infrastructures maritimes et de tirer profit des compétences et expériences italiennes, notamment dans les domaines des Petites et moyennes entreprises (PME), des entreprises émergentes, des technologies de l'information et des énergies renouvelables.

L'Algérie, la seule puissance arabe capable de rétablir les équilibres dans le dossier libyen (Al-Machri)

Le président du Haut Conseil d'Etat libyen, Khaled Al-Machri a considéré, jeudi, que l'Algérie était «la seule puissance arabe capable de rétablir les équilibres» dans le dossier libyen, se félicitant du «retour de la diplomatie algérienne» sur la scène libyenne.

«Nous considérons que l'Algérie est la seule puissance arabe capable de rétablir les équilibres, c'est même incontestable, et nous nous félicitons du retour de la diplomatie algérienne» sur la scène, a déclaré M. Al-Machri, qui était l'invité de l'émission «L'Histoire en marche», animée par la journaliste Meriem Abdou sur les ondes de la Chaîne III.

Evocant la participation de l'Algérie aux travaux de la Conférence de Berlin sur la crise libyenne, prévue dimanche prochain, Al-Machri a indiqué que le Haut Conseil d'Etat libyen «a fortement insisté», durant ses consultations avec la Mission des Nations Unies et d'autres responsables, sur «l'impératif de la présence de l'Algérie» à cette Conférence, qui se tiendra sous l'égide de l'ONU.

A ce propos, M. Al-Machri a fait état de «la préparation d'une visite à Alger d'une délégation du Haut Conseil d'Etat de la Libye pour expliquer tous les tenants et aboutissant du conflit libyen, à l'ensemble des forces partisans, parlementaires et populaires».

Concernant le cessez-le-feu et le refus de Maréchal Khalifa Haftar de signer l'accord à Moscou, le président du Haut Conseil de l'Etat libyen a expliqué qu'«en dépit de la remise officielle du document à toutes les parties, deux jours avant la date de sa signature, le Maréchal Haftar a évoqué lors de la cérémonie des réserves, alors que nous (Gouvernement d'entente) avions accepté le pari pour parvenir à une solution consensuelle et mettre fin au conflit».

«Même si nous avons été surpris par l'annonce que le Maréchal Haftar demandait plus de temps, nous avons tenu à signer en exigeant qu'aucun changement ne soit apporté aux dispositions de l'accord de cessez-le-feu», a-t-il ajouté affirmant que par ce geste «le Gouvernement d'entente a voulu démontrer sa volonté de préserver les vies des Libyens et de protéger leurs biens».

Pour le président du Haut Conseil d'Etat libyen, «le délais demandé par Haftar n'est qu'une manœuvre pour gagner du temps», car, a-t-il dit, «nous ne voyons aucun empêchement à cet accord, mais pensons, en revanche, que les appuis de Haftar ont encore l'espoir de le voir s'emparer de la capitale Tripoli ou de la région ouest (Misrata et Zouaïa)».

Il a ajouté que le refus de signature «est en réalité la décision de puissances qui n'ont cure de l'intérêt de la Libye et qui ne veulent nullement que les peuples arabes jouissent de stabilité et accèdent à des élections démocratiques».

APS

ALGÉRIE-ITALIE

M. Djerad s'entretient avec le Président du Conseil italien

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, s'est entretenu jeudi à Alger avec le Président du Conseil italien, Giuseppe Conte, en visite de travail en Algérie. L'entretien s'est déroulé au Palais du gouvernement. Le Président du Conseil italien sera reçu par la suite par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

M. Conte est arrivé peu auparavant à Alger pour une visite de travail. Cette visite, «qui s'inscrit dans la dynamique des efforts de la communauté internationale pour circonscrire le conflit en Libye et lui apporter une solution durable,

permettra aux responsables des deux pays de poursuivre et d'approfondir leur concertation sur la crise libyenne mais aussi sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Il convient de souligner que la diplomatie algérienne est particulièrement engagée sur la question libyenne et qu'elle mène depuis plusieurs semaines des efforts intenses en vue de créer les conditions propices à une relance effective du dialogue interlibyen et de l'initiative de paix des Na-

tions-Unies. Ces mêmes efforts ont d'ailleurs contribué au cessez-le-feu observé sur le terrain», avait ajouté la même source. Sur un autre plan, la visite du Président du Conseil italien en Algérie «fournira également l'opportunité aux responsables des deux pays de procéder à l'examen des dossiers bilatéraux et de mettre en perspective les principales échéances bilatérales à venir, en particulier la prochaine session de la Réunion Bilatérale de Haut Niveau, dont la tenue est prévue à Alger au cours du premier semestre de cette année».

L'Italie affiche sa «pleine disponibilité» pour une coopération «intense» avec l'Algérie (Conte)

Le Président du Conseil italien, Giuseppe Conte, a exprimé jeudi à Alger la «pleine disponibilité» de son pays à «intensifier» sa coopération avec l'Algérie dans différents domaines.

«Je suis venu pour confirmer l'amitié historique de l'Italie envers le peuple algérien et la pleine disponibilité du gouvernement et du peuple

italiens à intensifier la coopération bilatérale dans les domaines politique, économique, sécuritaire et culturel», a déclaré M. Conte à l'issue de ses entretiens avec le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Concernant le secteur économique, il a mis en avant le partenariat stratégique entre les deux pays, citant notam-

ment le secteur de l'énergie. «Nous avons aussi discuté de la perspective d'explorer ensemble certains domaines de coopération, à l'instar des PME et des énergies renouvelables», a-t-il ajouté.

Au plan sécuritaire, il a indiqué que l'Italie et l'Algérie partagent la même vision et œuvrent ensemble pour la stabilité dans la région méditer-

ranéenne et la lutte contre le terrorisme, la contrebande et l'immigration clandestine.

Sur un autre volet, le Président du Conseil italien a indiqué que son pays demeure «constamment» proche de l'Algérie, sautant, par la même occasion, les réformes politiques et économiques engagées par le président Abdelmadjid Tebboune.

ALGÉRIENNE DES EAUX:

Une vision prospective pour le début de juin prochain

Le secteur des Ressources en eau se penche sur les défis qui se posent à l'entreprise publique L'Algérienne des Eaux (ADE), notamment au plan financier, à travers la mise en place d'une vision prospective sur ses activités et son rôle à moyen et long termes, qui sera prête au début du mois de juin prochain, a indiqué jeudi à Alger le ministre Arezki Berraki lors d'une visite d'inspection à l'ADE, le ministre a expliqué que cette vision prospective vise à adapter l'entreprise à la réalité du contexte national et à parfaire sa performance en matière de gestion et de management afin d'éviter les erreurs du passé, et ce, en cernant les difficultés et en oeuvrant à appuyer davantage ses efforts et à mieux l'accompagner pour garantir de meilleures prestations aux citoyens.

Après avoir écouté les cadres de l'entreprise lors d'une séance de travail, le ministre a appelé au maintien de la dynamique en cours pour définir les obstacles qui entravent les entreprises relevant du secteur.

«C'est le moment de connaître le fonctionnement des entreprises du secteur, de cerner les difficultés auxquelles elles sont confrontées et d'œuvrer à leur résolution (...) il s'agit là d'une priorité en concrétisant des engagements du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de garantir à tous les citoyens l'accès à l'eau potable sur l'ensemble du territoire national», a déclaré M. Berraki.

Le ministre a assuré, dans ce sens, que l'accompagnement et l'appui de l'ADE figurent parmi les priorités du secteur afin d'offrir aux citoyens un meilleur service et augmenter le taux de raccordement, soulignant que l'entreprise dispose de compétences humaines importantes mais que l'immense superficie du pays reste un défi au regard de l'impératif de répondre à la demande de tous les citoyens.

Une situation qui nécessite que «l'entreprise soit accompagnée en matière d'équipements et de maîtrise de la ressource en eau et aidée à consentir davantage d'effort pour contenir les problèmes financiers», a-t-il ajouté.

Concernant le déséquilibre financier de l'ADE, M.

Berraki a fait savoir que son département s'attèlera à la recherche de solutions objectives au recul des recettes.

Par ailleurs, le ministre a appelé les cadres de l'entreprise à la mise en place de cartes des zones (cités, villes et villages) non intégrées au réseau de l'ADE pour leur raccordement afin de garantir une couverture maximale en eau potable.

Soulignant l'importance de la coordination avec le reste des entreprises du secteur en vue de bénéficier de leurs services en termes de laboratoires et d'équipements, il a appelé à la lutte contre les fuites et les raccordements anarchiques.

S'agissant des entreprises du secteur tertiaire et des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) ayant des factures impayées à l'ADE, M. Berraki a fait savoir que ce problème sera examiné avec leurs représentants pour le recouvrement de ces créances.

Il a évoqué, à cet effet, la nécessité de détailler les opérations de facturation à travers l'élaboration de fichiers de grands consommateurs avec les niveaux de consommation et d'engager la fabrication de compteurs intelligents en coordination avec le Centre de développement des technologies avancées (CDTA).

Concernant l'amélioration des services, le ministre a prôné l'amélioration de la communication en direction des clients à travers la mise en place de canaux modernes et l'activation du paiement à distance (E-paiement) sur l'ensemble du territoire national, précisant que «ce sont là des priorités qui s'inscrivent dans le cadre du plan d'action du Gouvernement».

Lors de son inspection au Data Centre de l'ADE, M. Berraki a mis en avant l'impératif d'encourager la dématérialisation des transactions afin de promouvoir le rôle du numérique dans l'amélioration de la performance de l'entreprise.

À ce propos, le ministre a précisé que le secteur vise l'objectif «zéro documents» au sein de l'entreprise et dans les transactions externes (clients et opérateurs).

Dans le même sillage, le ministre a préconisé la création d'une direction de l'innovation, dont l'objectif sera l'amélioration de la gestion et du rendement, outre l'activation du guichet unique.

D'autre part, le ministre a rappelé que «la mission principale du secteur est la préparation de toutes ses entreprises à faire face aux changements climatiques à l'horizon 2030 et élaborer des actions préventives».

En réponse aux préoccupations de la section syndicale, le ministre a assuré que «le simple travailleur est au centre de l'intérêt du secteur, affichant son attachement à «œuvrer à une augmentation de salaires, à l'amélioration des conditions de travail et à la prise en charge des travailleurs, partenaire important dans la stabilité et la viabilité de l'entreprise.» «Il est de notre devoir de trouver des solutions durables et non conjoncturelles pour améliorer les conditions des travailleurs. Je tiens à affirmer que le secteur sera aux côtés du simple travailleur pour lui permettre d'exercer ses missions dans les meilleures conditions pour peu qu'il assume sa responsabilité avec abnégation et conscience», a rassuré le ministre.

Selon les chiffres présentés au ministre par le Directeur général Ismail Amirouche, la production de l'ADE s'est élevée l'année écoulée à 5,28 millions m³/jour avec l'approvisionnement de 27,3 millions d'habitants.

L'ADE qui compte 5,11 millions abonnés, a intégré avec ses propres fonds 141 communes au réseau de distribution durant les années 2018/2019.

COMMUNICATION

Le ministre de la Communication visite le siège de l'APS et rend hommage au défunt Abdelkrim Hamada

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer s'est rendu jeudi au siège de l'Agence Algérie presse service (APS) où il a visité ses différents services et s'est enquis des conditions de travail des journalistes, et a rendu par l'occasion hommage au défunt Abdelkrim Hamada, ancien journaliste de l'APS.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, le ministre a rendu hommage au «regretté de la profession et l'un des fils loyaux de l'Agence» Abdelkrim Hamada, affirmant que «par sa compétence et son dévouement, le défunt a marqué de son empreinte la profession, en tant que journaliste, responsable au sein de l'Agence à l'intérieur et à l'extérieur du pays mais aussi en tant que responsable syndical qui a su défendre les droits des travailleurs de l'APS».

«La dépouille du défunt arrivera vendredi à Alger et sera inhumée samedi prochain au cimetière d'El-Kettar», a-t-il fait savoir.

«Je suis convaincu que cette agence qui compte de nombreux journalistes émérites s'acquittera, avec une plus grande maturité et un haut professionnalisme, de sa mission d'information en vue de relever les défis imposés par l'évolution positive que connaît le pays», a ajouté le ministre.

À cet effet, il a félicité les journalistes et les travailleurs de l'agence pour «leurs efforts précieux et appréciables», tout en les encourageant à «contribuer à la consécration de l'importance du rôle de l'information, réaffirmé par le Président de la République, no-



tamment dans le sixième point de ses 54 engagements» au sein de son programme électoral, et en les appelant, «chacun dans son poste», à œuvrer à la concrétisation de ces engagements «dans les plus brefs délais et avec l'efficacité requise».

Le ministre a appelé à «une forte participation et contribution aux ateliers de travail que le secteur compte lancer pour la promotion de la profession et l'amélioration des conditions des travailleurs, en insistant sur le respect de l'éthique professionnelle et le

passage vers le tout numérique».

L'APS a décidé de baptiser sa salle des conférences du nom du défunt Hamada, en reconnaissance «de son parcours professionnel, son professionnalisme et son militantisme syndical, outre ses valeurs humaines et ses hautes qualités morales».

Les autres salles de rédaction seront également baptisées des noms des anciens journalistes de l'APS, a affirmé le directeur de l'information de l'APS, Mustapha Ait Moughoub. Abdelkrim Hamada dé-

cédi samedi dernier à Paris à l'âge de 71 ans, des suites d'une longue maladie, a intégré l'agence nationale de presse en 1974, et travaillé au sein de différents services, avant d'occuper les postes de directeur adjoint de l'information et de directeur général adjoint.

Il a également été correspondant de l'APS à Dakar et à Paris.

Natif de la Casbah (Alger) et fils du chahid Mohamed Hamada, le regretté a aussi défendu les droits des travailleurs en tant que responsable syndical au sein de l'agence.

ENVIRONNEMENT:

Une stratégie globale du secteur présentée lors du prochain Conseil des ministres (Benharrats)

Le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables Nassira Benharrats a fait savoir jeudi à Alger qu'une feuille de route définissant les contours d'une stratégie globale tenant compte de l'ensemble des axes du secteur, en tête desquels les projets relatifs à la préservation de l'environnement et au développement de l'économie circulaire sera présentée lors du prochain Conseil des ministres.

Le Conseil des ministres se réunira samedi sous la présidence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et se penchera sur plusieurs questions inscrites à son ordre du jour, notamment des dossiers relatifs à la redynamisation et au développement des activités sectorielles dans les domaines de la santé, l'industrie, l'agriculture, l'habitat, le commerce et le commerce extérieur, ainsi que les petites entreprises et le start-up, avait indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République.

Répondant à une question de l'APS sur la contribution de son secteur au développement des énergies renouvelables, le ministre qui effectuait, en compagnie du ministre délégué chargé de l'environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, sa première visite dans plusieurs structures relevant de son secteur, a affirmé que son secteur avait élaboré une feuille de route qui sera présentée lors de la réunion du Conseil des ministres.

Il s'agit, selon le ministre, d'une stratégie globale tenant compte des différents axes du Secteur dont la préservation de l'environnement et de la biodiversité, mettant en avant, l'importance de la coordination intersectorielle pour réussir cette stratégie.

À ce propos, Mme. Benharrats a mis l'accent sur l'impératif d'accompagner

et de soutenir les start-up porteuses de projets innovants en matière d'énergies renouvelables tout en les sensibilisant quant à l'importance de la préservation de l'environnement.

Signature prochaine de la première convention avec le ministre délégué chargé des start-up

Dans ce cadre, le ministre a annoncé la signature prochaine de la première convention entre son secteur et le ministre délégué chargé des start-up, mettant en avant le grand intérêt accordé par le Président de la République à ce type d'entreprises qui disposent aujourd'hui d'un ministre délégué à part entière. La convention permettra d'accompagner les start-up porteuses de projets innovants durant les phases de création et de démarrage et de consacrer le contrôle a posteriori afin de les inciter à préserver l'environnement, à développer l'économie circulaire et à contribuer au développement durable, a précisé Mme Benharrats, ajoutant que le Centre national des technologies de production plus propre (CNTPP) accompagnera les start-up porteuses de projets innovants.

Le ministre a, à cette occasion, invité les start-up à participer en force au Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables de 2020 qui sera consacré aux start-up spécialisées dans l'économie circulaire.

Soulignant l'intérêt accordé par le Président de la République à l'environnement saharien qui dispose désormais d'un ministre délégué, Mme Benharrats a plaidé pour le développement des énergies renouvelables dans le grand sud et les différentes régions du pays.

Concernant l'objectif de sa visite, le ministre a fait savoir qu'il était important d'inspecter les différentes infrastructures

du secteur pour la mise en oeuvre du programme du secteur de l'Environnement et des énergies renouvelables dans tous les domaines, dont le contrôle de la pollution et l'accompagnement des entreprises économiques pour faire en sorte que leur production soit plus propre.

Pour ce qui est de la collecte des déchets et le développement de l'économie circulaire, Mme Benharrats a souligné que le développement de ce domaine exige la sensibilisation du citoyen, des collectivités locales ainsi que les entreprises industrielles chargées du tri sélectif.

Pour sa première sortie à Alger, la ministre s'est rendue au Centre national de développement des ressources biologiques (CNDRB), au Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), à l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), au Centre national des technologies de production plus propre (CNTPP) ainsi qu'à l'Agence nationale des déchets. Des explications sur le rôle de ces organismes ont été fournies à la ministre qui a donné des orientations sur le renforcement du contrôle de la pollution, en amont et en aval.

Dans ce cadre, Mme Benharrats a relevé la nécessité de créer une banque de données pour le recensement des ressources biologiques, insistant sur l'impératif de la formation et de la sensibilisation des citoyens et des entreprises industrielles quant à l'importance de la préservation de l'environnement.

L'approche du nouveau gouvernement accorde la priorité au service du citoyen, en préservant sa santé qui exige un environnement propre, à travers une coordination entre les différents secteurs concernés, a ajouté la ministre.

RESSOURCES HYDRIQUES: Le taux de remplissage des barrages dépasse les 63%

Le ministre des Ressources en eau Arezki Berakki a affirmé jeudi à Alger que le taux de remplissage des barrages au niveau national dépassait 63%, qualifiant ce chiffre de «très rassurant».

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite d'inspection au siège de l'Algérienne des eaux (ADE), le ministre a tenu à être rassurant quant à la situation hydrique du pays, expliquant à cet égard que la position géographique (zone semi-aride) de l'Algérie en sus des changements climatiques enregistrés ces dernières années ont causé un retard des précipitations jusqu'au mois de février et mars de chaque année.

«Nous n'avons aucune crainte par rapport à la situation générale des ressources hydriques au niveau national, le niveau de remplissage des barrages étant acceptable.

Je rassure les citoyens que ce niveau peut couvrir la demande en eau jusqu'à l'année prochaine», a-t-il dit.

Pour le ministre, la ressource principale qui garantit l'eau potable est les eaux souterraines avec un taux de couverture de plus de 62%, suivis des barrages avec un taux oscillant entre 30 et 35% et des stations de dessalement pour lesquelles un programme spécial a été élaboré pour leur développement.

Le ministre estime néces-

saire d'être «optimiste» quant à l'éventuelle hausse des chutes de pluie durant les prochains mois.

Le premier responsable du secteur a fait état aussi de mesures en cours devant être suivies pour l'approvisionnement des citoyens en eau avec des quantités suffisantes durant le mois de Ramadhan et la saison estivale prévue début juin prochain.

«Nous disposons d'un diagnostic complet de la situation des ressources en eau dans toutes les wilayas et avons entamé des réunions, en vue d'examiner la situation de chaque commune à part, et ce dans l'objectif d'assurer le raccordement en eau potable au profit des citoyens pour couvrir la demande lors du mois de Ramadhan et la prochaine saison estivale», a ajouté le ministre.

Dans le même contexte, M. Berraki a affirmé que le premier engagement du Secteur consiste en la concrétisation des instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'effet de permettre aux citoyens d'accéder à l'eau potable et de mettre un terme définitif au phénomène des



fuites d'eau dans le cadre de l'action continue de lutte contre le gaspillage des ressources et des coupures en alimentation en eau. La préservation des ressources disponibles est considérée comme plus efficace que de mener de nouveaux projets pour la réalisation de davantage de barrages ou de structures de mobilisation et de collecte des eaux, a-t-il insisté. Pour le ministre, l'Algérienne des Eaux (ADE) qui est

«le point de départ» pour le secteur et qui emploie plus de 35.000 travailleurs, a pour mission principale, d'alimenter les citoyens en eau potable et d'améliorer la prestation, à travers tout le territoire national.

Les efforts consentis par l'ADE sont, selon M. Berraki, concrets mais demeurent «insuffisants» et requièrent plus de soutien pour pouvoir exercer ses missions dans les meilleures conditions.

Des spécialistes mettent en garde contre la recrudescence des discours haineux et régionalistes sur les réseaux sociaux

Des sociologues et des universitaires ont mis en garde contre la recrudescence des discours haineux, racistes et à caractère régionaliste sur les réseaux sociaux, estimant que les instructions données par le Président de la République au Premier ministre afin d'élaborer un projet de loi visant à juguler ce phénomène, intervenaient à point nommé en vue de réprimer les individus impliqués dans de tels dépassements.

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait instruit le Premier ministre, Abdelaziz Djerdj d'élaborer un projet de loi criminalisant toutes formes de racisme et de régionalisme ainsi que tout discours de haine dans le pays.

Cette mesure intervient «après avoir constaté une recrudescence du discours de la haine et de l'incitation à la fitna (discorde), notamment à travers les réseaux sociaux», explique le communiqué de la présidence de la République, ajoutant qu'elle «intervient aussi dans le but de faire face à ceux qui exploitent la liberté et le caractère pacifique du Hirak (mouvement populaire) pour brandir des slogans portant atteinte à la cohésion nationale».

Ainsi, l'enseignante spécialisée en analyse sociale, Zahra Fassi a indiqué à l'APS que ce phénomène avait pris «des proportions alarmantes» dans l'incitation à la fitna au sein de la société à une période sensible, où les Algériens aspirent à la paix, en ce sens que certaines pages sur Facebook notamment, souvent suivies par un grand nombre de personnes, ont participé à la désinformation et à la diffusion de fake news, de fausses accusations et la promotion de certains slogans brandis dans la rue par certains groupes inconscients des réalités et qui vont à contresens, en l'absence d'une information crédible à assurer au citoyen». L'élaboration d'un projet de loi criminalisant toutes formes de racisme et de régionalisme, et

tout discours de haine, conformément aux instructions du Président de la République, «intervient à point nommé, au moment où des nationalistes et des hommes nobles et libres subissent une grande injustice, avec la complicité de parties malveillantes financées par les ennemis de l'Algérie», comme le démontrent si bien les vidéos postées par certains instigateurs contre l'intérêt du pays, a-t-elle expliqué.

Elle a mis en garde contre l'incidence du contenu de certaines pages sur les jeunes «qui ont tendance à croire tout ce qui est publié sur Facebook».

De son côté, le professeur Samir Imer a estimé que «la mauvaise utilisation de la liberté d'expression par certaines personnes qui utilisent souvent des pseudonymes sur les réseaux sociaux a engendré de graves phénomènes dont la fitna (discorde), la violence et le racisme», ce qui implique, a-t-il dit, «l'élaboration d'un cadre juridique rigoureux pour réprimer les auteurs de tels dépassements autre que lois existantes qui n'ont donné aucun résultat probant». Pour sa part, l'enseignant en sociologie à l'université de Sétif 2, Zine Eddine Kherchi a souligné que les phénomènes de racisme et de régionalisme ainsi que les discours de haine «renferment des messages politiques qui ne peuvent être traités qu'à travers la loi», tel que démontré par plusieurs expériences internationales.

Il a appelé, à ce propos, à «préserver l'algérienité dans l'identité nationale, en adoptant un discours politique pondéré et un service médiatique qui respecte la diversité de la société algérienne, en insistant sur l'importance de la sensibilisation dans les différents domaines comme l'enseignement et la culture».

«Les discours de la fitna, de la haine et du régionalisme existaient toujours en Algérie, sachant que leurs «propagateurs» agissaient avec la complicité de personnes influentes, pour exploiter ce type de discours afin de servir leurs intérêts person-

nels, les lois criminalisant ces actes en est la preuve, car elles existent depuis longtemps de même que la Constitution protège les symboles de l'Etat», a-t-il dit.

Le véritable problème qui se pose demeure «leur réactivation et application», a-t-il soutenu, estimant que le projet de loi que le Président de la République a instruit son élaboration est à même de conforter le système juridique à travers l'application de peines contre les individus impliqués dans toutes formes de violence et d'incitation à la fitna et à la haine dans l'objectif de réduire leur incidence sur la société. Cependant, ce projet de loi «doit être précis et clair sans qu'il ne s'oppose à la liberté d'expression, de pensée politique et d'opinion», a-t-il expliqué.

Dans le même contexte, le Pr Kherchi a mis l'accent sur l'apparition, avec le Hirak populaire, d'une nouvelle terminologie que les jeunes utilisent à mauvais escient, pour exprimer leur haine et mépris pour autrui, citant quelques termes que même les médias avaient utilisés, participant ainsi à leur vulgarisation et créant une situation «très grave à laquelle il est nécessaire d'y remédier».

La lutte contre les fléaux qui se propagent sur les réseaux sociaux «ne doit pas se limiter à l'élaboration d'un projet de loi criminalisant les discours de haine, mais nécessite son application, car les discours racistes et haineux ont laissé des séquelles et des plaies ouvertes susceptibles de porter atteinte à la cohésion de la société et d'attiser des conflits internes pouvant ébranler la stabilité et l'unité nationales».

Dans le même ordre d'idées, le Pr Naima Ben Ammar de l'université d'Oran a souligné la nécessaire participation de commissions spécialisées dans l'élaboration de lois criminalisant toutes formes d'atteinte à la cohésion nationale», sur la base d'études approfondies aux résultats à long terme, au regard de l'incapacité de maîtriser le flux des publications sur les réseaux sociaux.

SANTÉ

Le ministre de la Santé donne des instructions pour un changement qualitatif palpable dans le secteur

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid, a donné des instructions aux différents responsables dans le secteur pour opérer sans délai un changement qualitatif palpable pour les citoyens, indique jeudi un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion de coordination avec les cadres du ministère, le Pr. Benbouzid a donné des instructions aux différents responsables dans le secteur pour opérer sans délai un changement qualitatif palpable pour les citoyens, notamment en matière de gestion des services des urgences médicales et de gynécologie-obstétrique, précise le communiqué.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessaire «introduction de nouveaux mécanismes» pour consacrer le professionnalisme, assurer aux personnels de la santé de bonnes conditions de travail et la sécurité et protéger les biens des établissements de santé, ajoute la même source.

Concernant l'amélioration de l'accueil, de l'orientation et de l'hygiène en milieu hospitalier, le ministre de la Santé a donné des instructions pour «offrir de bonnes prestations hospitalières aux citoyens».

COMMERCE: Des instructions pour renforcer le contrôle des prix durant le mois sacré du Ramadhan

Le ministre du Commerce Kamel Rezig a instruit jeudi à Alger les cadres de l'administration centrale de renforcer le contrôle des prix des produits subventionnés, à l'instar du lait, notamment durant le mois sacré du Ramadhan, a indiqué un communiqué du ministère.

Présidant une réunion de la commission mixte chargée de la régulation et de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation, en prévision du mois sacré du ramadhan, M. Rezig a appelé à «faire obstacle aux commerçants qui saisissent l'occasion du mois sacré pour augmenter les prix».

La réunion à laquelle a assisté le ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai ainsi que les représentants du secrétariat général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) ainsi que des associations nationales de protection du consommateur, M. Rezig a salué «le rôle prépondérant des agriculteurs, des producteurs et des réseaux de distribution en matière d'approvisionnement des marchés de gros et de détail, particulièrement durant le Ramadhan».

Les partenaires professionnels ont relevé, pour leur part, l'impératif de sensibiliser le consommateur à la faveur d'une coordination avec les associations de protection du consommateur qui constituent un partenaire efficace sur le terrain. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des rencontres entre le ministre et les partenaires du secteur qui ont pour objectifs d'organiser les marchés et garantir leur approvisionnement en produits de large consommation, particulièrement durant le ramadhan, en proposant l'élaboration d'un plan d'action visant à maîtriser les prix et à lutter contre les spéculateurs en impliquant l'ensemble des acteurs, ajoute-t-on de même source.

TRANSPORT MARITIME

Le navire «Constantine» de la CNAN Nord toujours bloqué au port d'Anvers (Belgique)

Le navire de fret maritime «Constantine» appartenant à la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN Nord) est bloqué depuis le 22 décembre au niveau du port d'Anvers (Belgique) a indiqué jeudi à Alger le directeur général du Groupe de transport maritime GATMA regroupant la CNAN Nord et la CNAN Med, Smain Larbi Ghomri.

Ce blocage est dû à une créance maritime, en cours de paiement actuellement via le circuit bancaire public a précisé M. Ghomri dans une déclaration à l'APS. Le même responsable a fait savoir que ce navire est bloqué depuis le 22 décembre par les autorités maritimes belges au niveau du port d'Anvers jusqu'à ce que la CNAN Nord s'acquitte de sa créance envers un fournisseur d'huile.

«C'est une pratique courante pour tous types de compagnies maritimes à travers le monde qui doivent s'acquitter d'une créance auprès d'un port étranger ou un fournisseur dans les limites des modalités de paiement », explique M. Ghomri, ajoutant que le «Constantine» sera libéré pour sa remise sur le marché du fret international dès le paiement de la dette selon les procédures bancaires engagées dès l'annonce de la saisie du navire et pour laquelle la CNAN Nord n'a reçu aucun préavis. «Les procédures bancaires sont administratives et un peu lentes compte tenu du contexte actuel. Nous sommes dans l'attente de l'accord de la Banque pour la finalisation des procédures de paiement de la créance envers l'opérateur économique étranger», indique-t-il.

Par ailleurs, le premier responsable de GATMA n'a pas donné d'estimation quant au «réel manque à gagner» que représente ce blocage pour le groupe public.

A noter que ce navire transporte tous types de marchandises selon les clients de la compagnie maritime nationale.

Il dessert plusieurs ports nationaux tels que ceux d'Alger, d'Oran ou d'Annaba.

Concernant le second navire, le «Titteri», bloqué au niveau du port de Marseille (France), M.

Ghomri a indiqué que celui-ci a été remis en service vendredi dernier au terme de 21 jours d'arrêt au niveau du port français.

«Ce blocage a été causé par une série de pannes techniques et des travaux de réparation suite à des problèmes techniques qui se sont succédés l'un après l'autre», a précisé le même responsable, ajoutant que ces travaux de réparation ont connu un retard dû à la période de fêtes de fin d'année induisant un manque de personnel au niveau du port français et des ateliers de réparation pour la prise en charge du navire.

Le navire est sorti le 10 janvier après fin des travaux et se trouve actuellement en opération commerciale au port de Bejaia.

L'ACIÉRIE D'ORAN

Exportation de plus de 3.000 tonnes de rond à béton vers la Grande-Bretagne

Une cargaison de 3.050 tonnes de rond à béton, produite au complexe de sidérurgie «Tosyali» sis à Bethioua (Oran), est destinée à l'exportation vers la Grande-Bretagne à partir du port de Mostaganem, a-t-on appris jeudi de ce complexe.

Le chargement qui constitue la première exportations du complexe pour l'année en cours, sera transporté à bord d'un navire de 100 mètres de longueur, a indiqué le directeur du commerce extérieur et suivi des investissements au complexe Tosyali. Azzî Ramzi a fait savoir que l'opération de chargement se déroule dans de bonnes conditions où toutes les mesures, notamment logistiques, ont été prises pour le départ du navire samedi prochain vers la Grande-Bretagne.

En outre, il est prévu à la fin du mois en cours l'exportation de 3.500 tonnes de tubes spirales vers l'Angola à partir du port de Mostaganem, a-t-on annoncé, rappelant

que le complexe sidérurgique a exporté, l'an dernier, 131.000 tonnes de rond à béton vers plusieurs pays dont 75.000 t vers les USA, 50.000 t vers le Canada, 3.000 t de rond à béton et 3.000 tubes vers la Belgique à partir des ports d'Oran et de Mostaganem.

La valeur globale de ces opérations inscrites dans le cadre de l'encouragement et soutien à l'exportation de produits nationaux hors hydrocarbures est estimée à 100 millions de dollars, a indiqué M.Azzi.

La société Tosyali a lancé son activité d'export en novembre 2018 par une première cargaison composée de 10.000 t de rond à béton vers le port de Houston (USA) à partir du port d'Oran.

Le complexe de Tosyali est entré en exploitation en 2013 dans le cadre d'un investissement d'un opérateur turc réalisé en trois phases pour atteindre une production totale de 3 millions de tonnes en 2019.

OPEP

Le pétrole algérien a perdu près de 7 dollars en 2019

Les cours du brut algérien, le Sahara Blend, ont perdu près de sept dollars en 2019, s'établissant à 64,49 dollars le baril, en raison du ralentissement de la demande sur les marchés internationaux sous l'effet notamment de la guerre commerciale.

Selon le dernier rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), la moyenne annuelle des prix du brut algérien est passée de 71,44 dollars/baril en 2018 à 64,49 dollars en 2019, soit une baisse de 6,95 dollars/baril (-9,72%).

Le Sahara Blend a été le sixième brut le plus cher en 2019, après l'Angolais Girassol (66,11 dollars/baril), le Guinéen équatorial Zafiro (65,74 dollars/baril), le Nigérien Bonny light (65,63 dollars/baril), le Saoudien Arab light (64,96 dollars/baril), et l'émirati Murban (64,72 dollars/baril).

Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

La baisse du Sahara Blend intervient dans un contexte de repli général des prix au marché pétrolier mondial en 2019.

Le prix moyen du panier de l'Opep a baissé de 5,74 dollars (-8,2%) par rapport à 2018, pour s'établir à 64,04 dollars/baril.

Il s'agit du niveau le plus bas en trois ans pour le panier de l'Opep, selon la



même source. «Les prix du pétrole ont subi une pression sur l'année en raison du conflit commercial entre les Etats-Unis et la Chine, qui a contribué à affaiblir l'économie mondiale et à ralentir la croissance de la demande de pétrole en 2019», est-il noté dans le rapport de l'Opep.

En outre, la croissance rapide de l'offre de pétrole hors Opep, en particulier de la production de schiste américain, qui a augmenté plus que la croissance de la demande mondiale de pétrole au cours de l'année, a également pesé sur les prix du pétrole, souligne l'organisation. Sur le mois de décembre seul, le prix du pétrole algérien a progressé toutefois de 4,24

dollars pour atteindre 68,10 dollars/baril contre 63,96 dollars en novembre.

Cette hausse de 6,6% s'explique notamment l'optimisme affiché fin 2019 quant aux perspectives des fondamentaux du marché pétrolier, à la suite de l'apaisement des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine et de la poursuite des efforts de stabilisation du marché menés par l'Opep et ses alliés.

Ces évolutions ont tiré le prix du panier de l'Opep à la hausse pour atteindre en décembre 66,48 dollars le baril, le prix le plus élevé depuis avril 2019.

Le rapport de l'Opep indique, par ailleurs, que la production de l'Algérie

en 2019 a atteint 1.023 million de barils par jour (Mbj), soit une légère baisse de 17.000 barils par rapport la production moyenne de 2018 (1.040 Mbj). Globalement, les pays de l'organisation ont produit 29,860 Mbj en 2019, contre 31,860 Mbj en 2018, selon des sources secondaires.

Ainsi, l'Opep a retiré effectivement du marché 2,004 millions des marchés internationaux, en application de l'accord de baisse signé avec dix producteurs non-membres de l'Organisation, à leur tête la Russie.

Sur le mois de décembre seul, l'Opep a produit 29,444 Mb, en baisse de 161.000 barils/jour comparativement à novembre.

Concernant ses prévisions pour l'année 2020, l'Opep a révisé à la hausse la croissance de la demande de pétrole de 0,14 Mbj par rapport aux estimations du mois précédent. La croissance devrait s'établir à 1,22 Mbj, reflétant principalement une amélioration des perspectives économiques pour 2020.

En conséquence, la demande mondiale totale de pétrole devrait passer de 99,77 Mbj en 2019 à 100,98 Mbj en 2020, selon le rapport mensuel de l'Opep.

TOURISME

L'Office national algérien du tourisme participe à la 40^{ème} édition du SITEV à Madrid

L'Office national algérien du tourisme (ONAT) prendra part à la 40^{ème} édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), prévue du 22 au 26 janvier à Madrid (Espagne), a indiqué, jeudi,

un communiqué de l'Office. La délégation algérienne qui prendra part au salon «FITUR Madrid» comprendra 15 opérateurs touristiques, la compagnie Air Algérie et quelques artisans, ajoute le communiqué.

La participation à ce salon s'inscrit également dans le cadre de la relance et la promotion de la destination Algérie au niveau des marchés internationaux, mais aussi de la mise en œuvre des orientations du plan d'action contenu dans le Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) 2030 portant la stratégie de promotion et de développement du tourisme en Algérie.

En vue de promouvoir les objectifs tracés et garantir une participation de qualité, l'Algérie occupera un stand d'une superficie de 88 m², avec un décor conciliant modernité et authenticité.

Le stand algérien sera doté des moyens nécessaires en vue de permettre aux opérateurs algériens participant d'assurer la promotion et la commercialisation du produit touristique national dans les meilleures conditions.

Ce stand mettra en exergue le legs espagnol en Algérie, en sus du potentiel touristique du désert qui se distingue par sa beauté unique et exceptionnelle au niveau de la région méditerranéenne. Afin d'in-

fluencer une dynamique au niveau du stand algérien, une équipe d'artisans animera des ateliers consacrés aux métiers d'artisanat dans le but d'attirer les visiteurs et faire connaître les traditions du pays.

Par la même, les organisateurs intensifieront les contacts avec les opérateurs touristiques étrangers participant au salon ainsi qu'avec la presse présente en vue de découvrir la beauté naturelle de l'Algérie et la promouvoir comme destination touristique, et ce à travers une série de vidéos et de photos et la distribution de guides contenant des cartes et des CD aux visiteurs du stand national pour leur permettre de prendre connaissance des caractéristiques des villes touristiques algériennes.

Pour rappel, le Salon est l'une des plus grands manifestations consacrées au tourisme au niveau international et le deuxième plus important événement européen sur le tourisme, après la Bourse internationale du Tourisme de Berlin.

L'édition précédente a vu la participation de 10.487 exposants représentant 165 pays et de 253.490 visiteurs dont 142.942 artisans et professionnels du tourisme, ainsi que l'organisation de 9.150 rencontres «B2B».

OBSERVATOIRE MÉDITERRANÉEN DE L'ÉNERGIE

La vice-présidence confiée à l'Algérie

La vice-présidence de l'Observatoire méditerranéen de l'énergie (OME), une institution destinée à promouvoir le dialogue et la coopération énergétiques dans la région méditerranéenne, a été confiée à l'Algérie, a indiqué jeudi le groupe Sonelgaz dans un communiqué.

Cette décision a été prise par l'Assemblée générale de l'Observatoire lors de sa réunion mardi dernier au Caire, en présence du PDG du groupe Sonelgaz et président du Comité algérien de l'Énergie, Chaher Boulakhras.

L'Assemblée Générale a décidé également de tenir sa prochaine réunion à Alger en juin 2020, en marge de laquelle une conférence sur l'énergie en tant qu'instrument d'intégration régionale sera organisée en présence des principaux leaders et experts de l'énergie de la région Méditerranéenne, selon la même source.

Pour rappel, le PDG de Sonelgaz avait pris part à la conférence organisée au Caire par l'OME sur l'optimisation du marché énergétique méditerranéen et africain.

Dans son allocution, M. Boulakhras a mis en avant les opportunités d'affaires dans le secteur de l'énergie en Algérie et a abordé la volonté du pays d'investir dans une dynamique de développement basée sur une transition effective d'une économie fortement basée sur les revenus des hydrocarbures et sur la dépense publique vers une économie diversifiée et créatrice de richesses.

«Pour ce qui est de l'électricité, les investissements que nous avons déjà réalisés en centrales conventionnelles pour répondre à la demande et les perspectives d'avenir font que notre politique énergétique intègre désormais le dévelop-



pement des énergies renouvelables, en vue de mieux préparer la transition énergétique et de s'affranchir progressivement, à moyen et long terme, des hydrocarbures», a déclaré le PDG de Sonelgaz.

Il a rappelé qu'un important plan national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique était en cours d'exécution.

Ce plan vise, à moyen terme, la mise en service de près de 22 000 MW en énergie verte.

Dans sa première phase, près de 400 MWc en solaire et éolien ont été déjà connectés au réseau national. Dans une seconde phase, il est prévu la réalisation de plusieurs centrales électriques solaires photovoltaïques qui sera augmentée par le programme d'hybridation de

toutes les centrales diesel dont disposent le Groupe Sonelgaz et qui alimentent actuellement les réseaux isolés du grand sud de l'Algérie, rappelle la même source.

Abordant le volet partenariat, le PDG de Sonelgaz a insisté sur l'ambition de Sonelgaz de consolider le partenariat énergétique méditerranéen et de s'intéresser à l'Afrique.

«Il est temps qu'un partenariat méditerranéen fort puisse nous donner une ouverture vers des opportunités nouvelles d'investissement et d'affaires en Afrique où il y a encore beaucoup à faire, notamment en matière d'accès à l'énergie», a souligné M. Boulakhras.

Créé il y a 25 ans, l'OME est une plateforme et un Think-Tank de référence, faisant de l'énergie un instrument d'intégration régionale.

BRANCHEMENTS ILLICITES

L'Algérienne des Eaux a enregistré des pertes à hauteur de 886.172 m³ en 2019

Les pertes enregistrées à cause des branchements d'eau illicites se sont élevées à près de 886.172 m³ au cours de l'année 2019, causées par 5.522 branchements illicites, a indiqué l'Algérienne des Eaux (ADE) dans un document comprenant le bilan de l'entreprise publique pour l'année 2019.

Lors de la visite de prospection du ministre des Ressources en Eau, Arezki Berraki, au siège de l'ADE, les responsables de l'entreprise de distribution et de production d'eau ont fait savoir que parmi ces branchements illicites, 2.822 cas ont été réglés à l'amiable, 1.219 affaires ont été transmises à la justice et 1.441 cas sont en cours de règlement.

A noter que 177 brigades de surveillance du réseau sur 44 wilayas ont été mobilisées pour procéder au contrôle et à la surveillance des structures de pompage et de transfert d'eau.

D'autre part, l'ADE a comptabilisé près de 265.000 fuites traitées au cours de la même année dont 118.032 fuites liés à la distribution et 133.342 fuites liées aux branchements.

Pour rappel, l'ADE ambitionne de réduire le niveau des pertes techniques de 30 % enregistrées actuellement à 18 % à horizon 2030.

Par ailleurs, l'ADE a enregistré une production de 5,28 millions m³ quotidiennement au profit de 5,11 millions d'abonnés au cours de l'année 2019.

Le nombre d'habitants desservis en Algérie par l'eau potable produite est distribuée par l'ADE est de 27,3 millions, ajoute la même source.

Concernant la production d'eau globale, l'ADE a indiqué avoir produit 1,9 milliards m³ au cours de l'année 2019 dont 853 millions m³ issus des eaux souterraines, 765 millions m³ issus des eaux de surface et 306 millions m³ issus des eaux dessalées.

Le même document a énuméré les différentes fréquences de distribution d'eau à la population.

En effet, 22 % de la population raccordée à l'ADE reçoivent l'eau potable 24h/24, 39 % la reçoivent de manière quotidienne, 19 % la reçoivent un jour sur deux, 20 % la reçoivent un jour sur trois ou plus.

Concernant l'intégra-

tion des communes au réseau de distribution national, l'ADE souligne que son programme comprend l'intégration de 277 communes pour 2019 contre 118 communes pour 2018.

Il prévoit 163 communes à intégrer pour l'année 2020.

Durant l'exercice 2019, l'ADE a procédé à l'installation de 258.795 compteurs.

Pour la réduction du taux du forfait, l'ADE prévoit l'acquisition de 2 millions de compteurs sur 5 ans.

Dans le cadre de la modernisation des modes de paiement, l'ADE revendique 482.672 encaissements en 2019 effectués via les bureaux d'Algérie Poste pour un montant de plus de 490 millions da.

Les encaissements par e-paiement ont représenté au cours de la même période 2.622 opérations pour un montant de plus de 3,5 millions da.

Par ailleurs, l'ADE revendique pour l'année écoulée 34.641 collaborateurs qui seront ramenés à 40.000 d'ici fin 2020».

La masse salariale de l'ADE en 2019 s'est élevée à 25,5 milliards de dinars



(2,12 milliards da/mois).

A noter que l'ADE gère 3.742 forages, 347 sources, 86 stations de traitement, 1.731 stations de pompage ainsi que 7.019 réservoirs pour une capacité de plus de 5 millions m³ d'une autonomie de 24h.

De plus, plus de 720 spécialistes interviennent dans le traitement et le contrôle de la qualité de l'eau produite et distribuée par l'ADE, à travers 131 laboratoires dont un laboratoire central ainsi que des laboratoires au niveau des stations de traitement et des laboratoires de contrôle de la qualité de l'eau.

ENIEM/DIFFICULTÉS FINANCIÈRES:

Les discussions avec le CPE «sur la bonne voie»



Les discussions engagées par l'Enterprise nationale des industries électromagnétiques (ENIEM, de droit public) avec le Comité de participation de l'Etat (CPE) pour remédier aux difficultés financières de l'entreprise «sont en très bonne voie et devraient aboutir incessamment», a annoncé, jeudi à Tizi-Ouzou, son Président directeur-général, Mouazer Djilali.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration du deuxième showroom de cette entreprise, ouvert sur l'avenue Laarbi Ben Mhidi, M. Mouazer a rappelé qu'en 2019 on l'ENIEM a traversé une période «très difficile» qu'elle est actuellement entrain de dépasser.

«Nous sommes sur la bonne voie pour trouver des solutions à nos soucis financiers».

Le dossier que nous avons introduit auprès du CPE avance bien et nous espérons qu'il aboutira d'ici la fin du mois courant, nous nous attendons à un avis favorable incessamment» a-t-il indiqué en précisant que l'ENIEM a sollicité une aide de l'Etat pour la dotation d'un fond de roulement d'exploitation» a-t-il dit. Concernant les discussions avec la banque de domiciliation (la BEA) à propos de la dette de cette même entreprise, son PDG a rappelé que «l'ENIEM a demandé un allègement financier par rapport à sa dette qu'on va allonger sur une durée».

«Nous avons mis en place les garanties nécessaires pour bénéficier d'une ligne de crédit d'exploitation importante et nous avons besoin d'un fond de roulement consistant pour concrétiser notre stratégie de partenariat et commerciale qui est très ambitieuse», a-t-il dit.

M. Mouazer a indiqué qu'il est optimiste quant à l'aboutissement de ces dossiers, car, a-t-il rappelé, «le gouvernement a toujours accordé de l'intérêt à l'ENIEM et je suis certains que cette fois encore, il va nous aider pour mettre en place nos stratégies de développement», a-t-il insisté.

Concernant le projet d'exportation des produits ENIEM vers l'Afrique, ce même responsable a souligné que la Zone africaine de libre échange qui va entrer incessamment en application, va «faciliter» la mise en place de cette démarche d'exportation notamment vers les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a-t-il dit en soulignant que les produits ENIEM sont «très appréciés» dans les pays africains «pour son efficacité et sa solidité».

Lors de la cérémonie d'inauguration de ce deuxième Showroom à Tizi-Ouzou situé en plein centre ville offrant ainsi plus de visibilité aux produits de l'ENIEM, le PDG de cette entreprise a indiqué que l'ouverture de cet espace commercial rentre dans le cadre de la nouvelle stratégie de commercialisation et de distribution adoptée par l'ENIEM en 2019 et lancée depuis deux mois.

A ce jour il a été procédé à l'ouverture de showrooms à Djelfa, Annaba, Alger (Beraki) et à El Oued (deux).

A partir de la semaine prochaine et d'ici deux mois, il sera procédé à l'inauguration d'une dizaine d'autres espaces similaires notamment à Sétif, Saïda, Blida, Chlef avec la perspective de couvrir l'ensemble du territoire national à la fin de l'année 2020, a indiqué M. Mouazer.

S'agissant du service après-vente, ce même responsable a observé que l'ENIEM a lancé une réflexion autour d'une nouvelle stratégie de développement et de redéploiement de son service. «Nous allons vers l'extension de la garantie sur nos produits et nous avons aussi pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire national pour faire de ce service non seulement un argument de vente, mais aussi un point de profit qui peut à l'avenir prêter nos concurrents en leur fournissant cette prestation».

MILA

Lancement «prochainement» des travaux de renforcement d'AEP dans 5 communes

Les travaux de renforcement de l'approvisionnement en eau potable de cinq (5) communes du Sud de la wilaya de Mila seront lancés prochainement, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des ressources en eau.

La même source a souligné que ce projet supervisé par l'Agence nationale des barrages et des transferts d'eau (ANBT), concerne les communes de Ain Tin, M'chira, Ben Yahia Abderrahmane, Ain Melouk et Ouled Akhlouf, et plusieurs mechtas des mêmes collectivités locales.

«Les travaux de réalisation de ce projet ont été scindés en 4 tranches, dont l'autorisation de lancement des travaux de la première tranche a été délivrée», a fait savoir la même source, soulignant que cette opération comprend la réalisation d'un canal principal et plusieurs autres installations, notamment des stations de pompage d'eau et des réservoirs. «Les travaux des autres tranches seront lancés dans les plus brefs délais après le parachèvement des procédures administratives et juridiques d'usage», a ajouté la même source.

Le projet permettra, une fois réceptionné, de renforcer l'approvisionnement l'alimentation en eau potable des 5 communes et plusieurs mechtas à partir du barrage Beni Haroun à travers la station de traitement des eaux de Oued El-Othmania (sud de Mila), a-t-on également appris auprès de la direction des ressources en eau.

La réalisation et mise en exploitation de ce projet permettra de consolider l'approvisionnement en AEP assuré actuellement depuis les eaux des forages avec une distribution moyenne d'un jour sur trois, a conclu la même source.

TINDOUF

401 microprojets financés par le biais de l'ANGEM en 2019



Au moins 401 microprojets ont été financés l'an dernier dans la wilaya de Tindouf par le biais du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), a-t-on appris des responsables de cet organisme.

Les artisans, la femme au foyer et la femme rurale se sont acaparés la majeure partie de ces financements, accordés sous différentes formules, via le guichet unique de la commune d'Oum-Laâssel, a indiqué à l'APS le directeur de l'antenne locale de l'ANGEM, Mohamed Romani.

L'ANGEM a enregistré durant la même période une affluente «remarquable» de jeunes porteurs de projets agricoles et des éleveurs, en plus d'ex-pensionnaires d'établissements pénitentiaires anciens qui ont été pris en charge pour leur réinsertion à travers l'accompagnement, la formation et le financement, ajouté à la formation de près de 350 jeunes bénéficiaires du dispositif de gestion du microcrédit, a-t-il précisé. De façon générale, la création de microprojets par le biais des dispositifs d'aide à l'emploi a connu, la même année, une impulsion dans cette wilaya de l'extrême Sud-ouest du pays, notamment par les promus de la formation professionnelle, surtout après la levée du gel sur certaines activités très convoitées. L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) a attiré, elle aussi, de nombreux porteurs de projets auxquels elle a assuré un accompagnement et des sessions de formation, donnant lieu à une diversification des activités adoptées par les diplômés universitaires et les promus de la formation professionnelle, en plus d'actions pour la réinsertion des pensionnaires d'établissements pénitentiaires à la faveur d'une convention entre les ministères de l'Emploi et de la Justice.

SIDI BEL-ABBÈS

Plus de 4.100 stagiaires attendus à la rentrée de la session de février

Le secteur de la formation professionnelle de Sidi Bel-Abbès prévoit l'inscription de 4.110 stagiaires lors de la session de février prochain, a-t-on appris jeudi du directeur local du secteur, Mostéfaoui Kouider.

Parmi les stagiaires, 2.090 sont en formation couronnée par un diplôme d'Etat et 2.020 en formation qualifiante, a-t-il précisé.

Concernant la formation couronnée par un diplôme, il est attendu l'inscription de 600 stagiaires en mode résidentiel, 30 en formation par passerelles dans la filière de techniques de gestion et d'administration, plus de 30 en cours du soir dans la filière de comptabilité, d'autres en formation contractuelle en techniques de gestion et d'administration et 1.340 par apprentissage.

S'agissant de la formation qualifiante, les stagiaires sont répartis sur la formation en milieu rural avec 300 en agriculture, hôtellerie, restauration, tourisme, artisanat, textile, habillement et couture, selon la même source, indiquant que 570 seront inscrits en cours du soir répartis entre les filières de l'agriculture, l'informatique et services.

Il est prévu, par ailleurs, l'inscription de 660 femmes au foyer dans les métiers de l'artisanat traditionnel, de l'hôtellerie, de restauration, de tourisme, de tissage et d'habits, ainsi que 150 stagiaires en formation qualifiante, 30 en formation de base, ainsi que 310 stagiaires au niveau d'entreprises privées. Abordant les nouvelles spécialités attendues dans le cadre de



la prochaine session de février, le responsable du secteur a annoncé l'ouverture de trois nouvelles spécialités telles que l'installation de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques, froid industriel et climatisation (niveau 4) ainsi que la maintenance de l'approvisionnement en eau potable.

Le même responsable a souligné que la session de février 2020 vise deux objectifs principaux à savoir l'adaptation des programmes d'enseignement et de formation au dévelop-

pement économique local et national ainsi qu'à la satisfaction des exigences du partenaire économique local et national en termes de main-d'œuvre qualifiée. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à Sidi Bel-Abbès dispose d'un institut de formation et d'enseignement professionnels chef-lieu de wilaya et de trois instituts spécialisés dans la formation professionnelle à Sidi Bel-Abbès (2) et Sidi Lahcen, ainsi que 13 CFPA et quatre structures de formation en milieu rural.

KHENCHELA

70 agriculteurs de Bouhmama bénéficiaires des différentes actions d'aide à l'agriculture en 2019

Pas moins de 70 agriculteurs de la daïra Bouhmama wilaya de Khenchela ont bénéficié au cours de l'année 2019 de diverses opérations d'aide et de soutien visant le développement du secteur agricole dans la région, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des services agricoles.

La même source a indiqué qu'à travers ces actions censées notamment aider les agriculteurs à s'établir durablement sur leurs terres, 21 professionnels de la commune de Bouhmama, 23 de Chélia,

19 de Belemsara et 7 autres de Yabous, ont pu en outre faire l'acquisition d'équipement d'irrigation et réaliser des puits artésiens et des bassins de rétention d'eau dans le cadre d'exploitations agricoles.

Pour ce faire, et après étude des dossiers déposés à la daïra de Bouhmama, une enveloppe financière de plus de 160 millions de dinars a été mobilisée au cours de l'année 2019 pour concrétiser ces opérations de soutien à l'agriculture, a-t-on encore souligné.

La même source a par ailleurs expliqué que les

agriculteurs ayant bénéficié de ces aides sont tenus de concrétiser leurs projets dans un délai de 12 mois relevant que «ceux qui pour des raisons techniques» ne sont pas en mesure de respecter leurs engagements devront présenter une demande de prolongation de délai aux services concernés de la daïra».

La DSA de Khenchela a réaffirmé sa volonté de soutenir à travers ce genre d'actions les agriculteurs rattachés à la sous-direction de l'agriculture à Bouhmama et ce à la

lumière des «résultats positifs» obtenus ces deux dernières années par la filière arboriculture fruitière dans cette région de la wilaya.

La même source a rappelé que plus de 130 agriculteurs de la daïra de Bouhmama avaient bénéficié au cours de l'année 2018 des différentes opérations de soutien mises en place par le ministère de tutelle dans le cadre du programme pour le développement du secteur et la réduction de la facture d'importation des produits alimentaires.

L'ÉLEVAGE CAMELIN

Une centaine de chameliers en formation dans le Sud

Pas moins de 100 chameliers des wilayas du Sud bénéficient d'un cycle de formation sur l'élevage camelin, à l'Institut de vulgarisation agricole de Sidi-Mahdi à Touggourt, à l'initiative du Commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes (CDARS), a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Encadrée par des agronomes et vétérinaires, cette formation, qui regroupe des chameliers des wilayas d'Ouargla, El-Oued, Ghardaïa, Biskra, Laghouat et Touggourt, vise à vulgariser certaines techniques agricoles et pastorales visant à promouvoir l'activité et à préserver cette richesse animale, a expliqué le chargé de la formation au CDARS, Abdelkader Salhi.

Le programme prévoit des commu-

nications ayant trait à la situation de l'élevage camelin en Algérie, le mode de vie de cet animal en transhumance à travers les aires de pacage, la vaccination animale contre les zoonoses menaçant la santé du cheptel.

Les encadreurs mettent en relief, lors de ce regroupement de deux jours, les avantages de cette richesse animale, dont la production de lait et de viande et des vertus thérapeutiques, en plus de l'examen des opportunités d'exportation des produits issus de cette richesse, constituant aussi un levier d'attrait touristique.

Mises sur pied en coordination avec le Haut-commissariat au développement de la steppe (HCDS) et le Centre de formation et de vulgarisation agricole de Sidi-Mahdi, ce cycle de forma-

tion intervient en application du programme de tutelle portant protection de la richesse animale et l'amélioration des conditions de vie des chameliers en régions sahariennes à la faveur d'une stratégie de développement de l'élevage camelin, des pâturages et de la régénération du couvert végétal dans le Sud.

L'élevage camelin connaît ces dernières années un net développement, avec une concentration du cheptel dans les wilayas de Tamanrasset (85.895 têtes), suivie de celles de Tindouf (55.562), Adrar (49.950), El-Oued (38.000), Ouargla (32.558), Illizi (32.330) et Béchar (24.320), selon les données du CDARS, dont le siège est à Ouargla.

PROTECTION CIVILE D'ALGER

Le nombre des interventions en «léger» recul en 2019

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont enregistré en 2019 un «léger recul» dans le nombre des interventions de sauvetage, de secours et d'évacuation de victimes des différents accidents, avec plus de 91.600 interventions, contre près de 92.500 interventions en 2018, a indiqué, jeudi, le Chargé de la communication de ce corps.

Le nombre des interventions effectuées par les différentes unités de la Protection civile au niveau de la wilaya d'Alger, a connu un «léger» recul, durant l'année 2019, avec 91.608 interventions, contre 92.449 interventions en 2018, a précisé à l'APS, le lieutenant Benkhalfallah Khaled.

Cette baisse s'explique par l'efficacité des 45 campagnes de sensibilisation menées à travers les plages et différents espaces publics, en matière de prévention des accidents de circulation, de noyades, d'incendies et de monoxyde de carbone, a-t-il estimé.

Le bilan annuel des mêmes services fait ressortir quelque 12.000 interventions suite à 7.315 accidents de circulation, ayant fait 54 morts et plus de 6.800 blessés.

S'agissant des incendies, le bilan fait état de 5.573 incendies à Alger ayant nécessité 9.996 interventions.

Il s'agit de deux feux de forêt enregistrés au niveau de la forêt de Bainam, 339 incendies urbains, 5 incendies industriels, 1.235 incendies de cultures agricoles, de palmiers et de fourrages, outre 222 incendies de voitures et d'engins.

Ces incendies ont fait 3 morts et 182 blessés, précise la même source. Concernant les cas d'as-



phyxie au gaz butane durant la même période, 25 interventions ont été enregistrées durant lesquelles 30 personnes ont été secourues tandis que 2 ont trouvé la mort.

Quarante-huit (48) interventions pour des cas d'asphyxie au monoxyde de carbone ont été enregistrées ayant permis de secourir 126 personnes et d'évacuer 10 autres décédées.

Pour ce qui est du bilan de la saison estivale 2019 où plus de 3,6 millions d'estivants ont été enregistrés

dans les différentes plages autorisées, 7 cas de décès par noyade ont été déplorés dont 3 cas au niveau de plages interdites à la baignade et 4 autres dans des plages autorisées.

La même source a fait état du sauvetage de 2390 estivants à travers les différentes plages de la capitale durant la même période.

Près de 500 enfants ont été secourus et 403 estivants transférés vers les différents centres hospitaliers pour recevoir les soins nécessaires.

TIPASA

Apparition du poisson lièvre toxique sur les côtes de Damous

Le poisson lièvre, réputé pour être toxique et impropre à la consommation humaine, a été découvert cette semaine au large de Damous, à l'extrême-ouest de Tipasa, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la pêche de la wilaya.

La découverte de ce poisson a été faite par un pêcheur de la région de Damous, qui l'a reconnu à sa forme particulière, avant d'en informer les services de la direction de la pêche et de l'aquaculture, a-t-on ajouté de même source.

Lesquels services ont transféré le spécimen au

Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture de Bou Ismail, en vue de la réalisation des analyses nécessaires dans le cadre du suivi de ce type de poissons, dit «exotiques», car non originaire de la Méditerranée. «Ce poisson est dangereux pour la consommation humaine», a-t-on affirmé de même source, appelant à l'impératif d'en informer les services concernés, dans le cas de sa découverte. En l'occurrence, il s'agit d'un poisson de près 60 cm, constituant un danger pour la santé humaine (en

cas de consommation), car il renferme une toxine dans sa glande génitale, qu'il sécrète pour protéger sa semence, est-il expliqué. Selon les informations fournies par la même source, le poisson lièvre toxique est un poisson issu de la mer Rouge, son pays d'origine, d'où il a migré, vers l'Est de la Méditerranée, à travers le canal de Suez, puis les eaux turques, avant d'apparaître, durant les années 2000, dans les eaux du Sud-centre du bassin Ouest de la Méditerranée.

Il a un dos gris ou brun à pois foncés, avec un ventre en forme de ballon, qui

gonfle à l'approche du danger. Il peut mesurer jusqu'à plus d'un mètre de long. Le Lagocephalus (son nom scientifique) est impropre à la consommation.

Mieux, il serait même mortel, car ses viscères et sa peau sont riches en tétrodotoxine, une toxine mortelle pour l'humain. La présence de ce poisson est rare sur les côtes algériennes en générale.

Sa dernière apparition remonte à 2014 sur les côtes de Tipasa, «mais il s'agit d'un phénomène qui ne doit pas prêter à inquiétude», a-t-on rassuré de même source.

CONSTANTINE

Arrestation de 11 personnes pour corruption dans une banque publique

Onze (11) personnes impliquées dans une affaire de corruption dans une banque publique à Constantine, ont été arrêtées par la brigade économique et financière relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication et d'information auprès de ce corps de sécurité. Une enquête profonde qui a duré 4 mois sur cette affaire de trafic dans de prêts de banque s'est soldée par l'arrestation de 11 personnes âgées entre 37 et 71 ans, dont des cadres et directeurs dans une banque de Constantine, des propriétaires et fonctionnaires d'entreprises de distribution de médicaments et un expert foncier a précisé le lieutenant, Farès Zellaoui.



La même source qui n'a pas

donné davantage de précisions sur la banque estimant que l'affaire revêt un caractère «très sensible», a relevé que ce trafic a causé un grand préjudice à l'instance financière avec la «dépense de grandes sommes d'argent», sans en préciser le montant. Les personnes impliquées ont été présentées au pôle pénal spécialisé de Constantine pour «abus de fonction, faux et usage de faux, réception d'indu avantage sous forme de crédits et amplification de la valeur du foncier hypothéqué», selon la même source. Trois (3) personnes ont été placées sous mandat de dépôt, a-t-on précisé de même source.

DISPARITION

Intenses recherches pour retrouver un pêcheur disparu en mer



D'intenses recherches ont été engagées à Bejaia pour retrouver un jeune pêcheur disparu en mer dans la soirée de mercredi dans la région de Melbou, à 25 km à l'Est de Bejaia, dans des circonstances obscures, apprend-t-on de la protection civile. La victime, K. S. âgé de 25 ans et originaire de la localité voisine de Ziama Mansouriah (Jijel), se trouvait dans sa barque, à 300 mètre du rivage de la plage de Oued Agrioun lorsqu'il a disparu. C'est un particulier, également pêcheur de son état, qui en a donné l'alerte vers 20H30, a-t-on expliqué. Ce jeudi matin les secours, composés de douze plongeurs ont ratissé le large de toute la zone mais en vain. Et les recherches en milieu d'après-midi se poursuivaient encore, a précisé le commandant Soufi, responsable de la communication.

Par ailleurs, la même source, a souligné qu'un corps d'un autre jeune homme, également âgé de 25, originaire de la wilaya de Boumerdes a été retrouvé inanimé non loin de là, à hauteur de la plage des Falaises tué suite à une chute accidentelle. La victime (B. M.) décédée sur le coup a été transférée par les moyens de la protection civile vers la polyclinique de Souk-el-Ténine.

CATASTROPHES

Elaboration d'une cartographie des zones inondables, lancement d'études sur 30 sites expérimentaux

L'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), a lancé, dans le cadre des efforts de lutte contre les inondations, des études au niveau de 30 sites expérimentaux, classés parmi les régions les plus exposées à ce type de catastrophes naturelles, en vue de l'élaboration d'une cartographie des zones inondables en Algérie, a-t-on appris auprès du directeur de cet organisme. «L'AGIRE a procédé, en collaboration avec l'Agence spatiale algérienne et l'Agence nationale des ressources hydrauliques, au lancement d'études au niveau d'une trentaine de sites expérimentaux exposés au risque des inondations, grâce à l'usage des techniques de télé-détection (images satellites entre autres)», a indiqué, à l'APS, Hassan Benmouffok, estimant cette démarche susceptible d'aider au développement des plans de prévention de ce type de catastrophes naturelles», a-t-il souligné.

Ces études ont notamment englobé, a-t-il ajouté, «des wilaya ayant déjà été le théâtre d'inondations exceptionnelles, ayant donné lieu à des pertes en vie humaines, en plus de dégâts matériels considérables, dont Alger, Tamanrasset, Annaba, Skikda, Batna, Khenchela, Bechar et Sidi Belabbes», a précisé le même responsable. Il a souligné que le but assigné à ces études, devant être élargies à l'avenir à d'autres sites classés parmi des zones à très haut risque d'inondation, au nombre de 230 à l'échelle nationale, est de «déterminer l'ampleur des dégâts éventuels», en cas de survenue d'inondations à leur niveau.

Toujours, selon M. Benmouffok, les résultats de ces études «ont constituer une base pour l'élaboration d'une cartographie des zones inondables, devant être soumise aux responsables locaux, en vue de sa prise en considération dans l'élaboration des plans urbanistiques». L'objectif étant, a-t-il dit, d'éviter l'édification de constructions au niveau des sites exposés à un haut risque d'inondation. «Une implication du citoyen, dans cet effort de lutte consenti par l'Etat, est également nécessaire», a-t-il soutenu, appelant, celui-ci (le citoyen) «à privilégier l'esprit citoyen et civique, en veillant notamment à ne pas jeter de déchets dans les avaloirs, et à ne pas ériger de constructions sur les berges des cours d'eau».

A noter que l'Etat a affecté une enveloppe globale de 311.432 milliards de DA pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les inondations établie à l'horizon 2030, laquelle a été répartie à raison de 136 milliards de DA pour les actions structurelles, 62 milliards de DA pour les actions non structurelles et 112 milliards de DA pour l'aménagement des bassins versants.

PHILIPPINES/VOLCAN

Le risque demeure élevé en dépit d'une accalmie

Le volcan philippin Taal, entré en activité ce week-end, demeure dangereux même si une «accalmie» apparente a été observée, ont averti jeudi les autorités.

Des dizaines de séismes secouent quotidiennement la région, de grandes fissures se produisent au niveau du sol et le magma coule toujours sous le volcan: autant de signes qui font craindre une éruption de grande ampleur. Les autorités luttent pour empêcher le retour des quelque 50.000 habitants évacués dimanche et qui ont trouvé refuge dans des abris d'urgence. Ces personnes tentent désormais de regagner leurs domiciles qu'elles ont quittés à la hâte. Elles veulent se changer, nourrir leur bétail et leurs animaux domestiques et s'assurer que leurs maisons n'ont pas trop subi de dommages, notamment des fissures. «S'il vous plaît, pour le moment, laissez-nous étudier cette accalmie. Nous étudions ce que cela signifie» a expliqué à la presse Maria Antonia Bornas, une scientifique travaillant auprès de l'agence de sismologie des Philippines.

«Une longue accalmie pourrait n'être qu'une pause dans l'activité volcanique (...) le danger demeure», a-t-elle ajouté.

Depuis dimanche, les autorités mettent en garde contre les risques d'une éruption «explosive» dans les prochaines «heures ou les prochains jours». Le volcan Taal, qui se situe à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Manille, est l'un des volcans les plus actifs des Philippines.

Très apprécié des touristes, sa dernière éruption remonte à 1977. En 1965, il avait provoqué la mort d'environ 200 personnes. L'archipel des Philippines est situé sur la «ceinture de feu» du Pacifique, où les plaques tectoniques entrent en collision, provoquant séismes et activité volcanique réguliers.

Philippines/drogue : L'ex-chef de la police mis en examen

L'ex-chef de la police philippine, qui était chargé de mettre en œuvre la politique de lutte contre la drogue du président Rodrigo Duterte sera mis en examen pour corruption, accusé d'avoir protégé des policiers liés au trafic de stupéfiants, a annoncé jeudi le ministère de la Justice.

Oscar Albayalde avait démissionné en octobre après avoir été chef de la police pendant plus d'un an au cours desquels il avait mené une politique de répression contre la drogue. Son départ soudain a jeté une ombre sur la guerre contre les trafiquants de drogue qui a fait des milliers de morts mais demeure soutenue par de nombreux Philippines. Le ministère de la Justice a indiqué que les procureurs ont trouvé une «raison valable» pour mettre en examen M. Albayalde. Il n'aurait pas sanctionné des policiers accusés d'avoir omis de rendre-compte de la saisie de 163 kilogrammes de drogues et de 9,7 millions de pesos (170 millions d'euros) lors d'une descente des forces de l'ordre. Le communiqué du ministère de la Justice a précisé que 13 autres policiers ont été accusés de trafic de drogue et de corruption passive lors d'une opération menée dans la province de Pampanga, située au nord de Manille.

A plusieurs reprises, M. Albayalde a nié avoir protégé ces policiers et avoir tiré profit des drogues saisies. Réagissant dans un communiqué à cette mise en examen, l'ex-chef de la police a affirmé se féliciter de cette nouvelle dans laquelle il voit une occasion de laver son nom.

L'accusation retenue contre lui est passible d'une peine de dix ans de prison. La descente de police dans laquelle il est mis en cause remonte à novembre 2013, à cette époque il était chef de la police de Pampanga. Les accusations de corruption et d'abus de la part de la police ne sont pas rares aux Philippines, notamment dans le cadre de la guerre contre la drogue. La police a annoncé en décembre que 5.552 personnes soupçonnées de trafic de stupéfiants ont été tuées depuis l'arrivée au pouvoir en juin 2016 de M.Duterte. Selon des associations de défense des droits de l'Homme, le nombre de personnes réellement tuées est quatre fois plus élevé et ces meurtres constituent un crime contre l'humanité. La Cour pénale internationale (CPI), a ouvert en février 2018 une enquête préliminaire sur les violences commises dans le cadre de cette répression féroce du trafic de drogue et le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a voté pour une enquête approfondie.

NIGÉRIA

Muhamadu Buhari promet de mettre fin aux mariages d'enfants et d'améliorer l'éducation des filles

Le président nigérian Muhammadu Buhari a déclaré jeudi que le gouvernement poursuivrait ses efforts pour mettre fin aux mariages d'enfants et améliorer l'éducation des filles dans le pays.

A l'occasion de l'inauguration du nouveau siège du ministère fédéral des Affaires féminines à Abuja, M. Buhari a déclaré que veiller à ce que «les mères d'aujourd'hui et de demain soient éduquées, encouragées et émancipées» était un devoir commun à tous.

«Notre objectif est de veiller à ce que les préoccupations des femmes, des enfants et des autres citoyens vulnérables soient prises en compte, et recevoir enfin une réponse.

Une des priorités clé de notre gouvernement est d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques d'inclusion sociale et d'assistance économique. Nous sommes déterminés à veiller à ce que la croissance et la prospérité économiques profitent au plus grand nombre de gens possible», a indiqué le président.

Selon lui, le gouvernement nigérian souhaite notamment mettre un accent particulier sur l'éducation des filles. Le nombre élevé de jeunes filles non scolarisées ou incapables de terminer leurs études scolaires en raison de pressions socio-économiques est inquiétant, et constitue un problème qui doit absolument être réglé, a-t-il affirmé.

En 2016, le gouvernement nigérian a également lancé un programme



national quinquennal visant à mettre fin au mariage des enfants. Ce programme est considéré par beaucoup comme la première étape dans l'amélioration de l'accès des enfants à une éducation complète et de qualité, ainsi que dans les efforts visant à permettre aux filles de continuer à fréquenter les écoles locales. Peter Hawkins, représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) au Nigeria, était également présent à cet évé-

nement. Il a souligné que de nombreuses femmes et filles restaient marginalisées dans toutes les sphères de la société, les filles ayant notamment moins de chances que les garçons de pouvoir accéder à l'enseignement supérieur.

«Les Nations Unies continueront à soutenir les efforts du gouvernement nigérian pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD)» de l'ONU, a ajouté M. Hawkins.

POLLUTION EN CHINE

«Baisse impressionnante», mais ozone en hausse

La Chine a enregistré une baisse «impressionnante» de la pollution de l'air par certains polluants, mais le niveau d'ozone constitue un nouveau défi, pointe une étude publiée jeudi. Le niveau moyen des particules très fines PM 2,5 (dangereuses car elles pénètrent profondément dans les poumons) a chuté de 27% entre 2015 et 2019, selon l'organisme Centre for Research on Energy and Clean Air (CREA), basé en Finlande. La tendance est encore plus marquée pour le dioxyde de soufre, irritant pour les voies respiratoires, dont le niveau moyen a chuté de 55% sur la même période, un «progrès très

impressionnant», note le CREA. Mais le tableau n'est pas complètement idyllique, car les niveaux d'ozone ont augmenté de 11% entre 2015 et 2019, souligne l'étude.

Ce gaz peut entraîner des crises d'asthme et des baisses des fonctions cérébrales. Avec le dioxyde d'azote, un autre polluant, il constitue «les nouvelles frontières de la guerre menée par la Chine contre la pollution», estime le CREA.

Les progrès ont été obtenus principalement grâce à des mesures «de bout de chaîne», en filtrant les polluants avant qu'ils n'entrent dans l'atmosphère, souligne

Lauri Myllyvirta, analyste du CREA et auteur de l'étude. Ces dernières années, «la plupart des centrales électriques au charbon ont été modernisées pour se conformer aux nouvelles normes d'émissions.

Actuellement, l'accent est mis sur la mise en œuvre de modernisations similaires dans l'industrie sidérurgique», a déclaré M. Myllyvirta. Mais «une fois ces améliorations terminées, si la consommation de charbon continue d'augmenter, il sera de plus en plus difficile de faire des progrès en matière de qualité de l'air», souligne-t-il.

L'ozone et le dioxyde d'azote sont par ailleurs

«plus difficiles à contrôler avec des filtres», note le rapport, selon lequel l'exposition à ces deux gaz est à l'origine de centaines de milliers de décès prématurés en Chine chaque année.

En septembre, AirVisual, la branche recherche de la société suisse IQAir spécialisée dans les purificateurs d'air, a indiqué que Pékin pourrait quitter le classement des 200 villes les plus polluées au monde en 2019.

Les niveaux de particules PM 2,5 dans la capitale chinoise sont cependant en moyenne toujours quatre fois supérieurs aux niveaux recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

FIDJI

Le cyclone Tino fait deux disparus

Un cyclone tropical Tino, accompagné de «vents d'une puissance destructrice», s'est abattu vendredi sur l'archipel des Fidji, pour la deuxième fois en trois semaines, faisant deux disparus.

Deux personnes, un père et sa fille, sont portées disparues après avoir tenté de traverser jeudi à la nage une rivière en crue alors que des pluies diluviennes s'abattaient avant l'arrivée du cyclone Tino, a indiqué la police, citée par des médias.

Sur les îles, les habitants se sont préparés à évacuer vers des abris d'urgence alors que de nombreux touristes ont fui les stations balnéaires pour rejoindre la capitale Suva avant la suspension des vols et des liaisons par ferries. Le service météorologique fidjien a indiqué que Tino se renforçait en se dirigeant vers la deuxième plus grande île de l'archipel, Vanua Levu. Il a



annoncé des rafales de vent atteignant les 130 kilomètres à l'heure qui seront accompagnées de fortes pluies susceptibles de provoquer des inondations le long du littoral et des crues soudaines dans les zones les moins élevées. Les

autorités des Fidji ont prévenu vendredi que le cyclone tropical Tino, qui se dirigeait vers l'archipel, allait faire souffler des vents «d'une force destructrice» et ont ouvert des centres d'accueil pour les éventuels sinistrés.

Les îles du Pacifique sont des destinations touristiques très populaires au cours de l'été dans l'hémisphère sud.

Mais cette période est également la saison des cyclones. Fin décembre, dans l'archipel des Fidji, le cyclone tropical Sarai a fait deux morts et plus de 2.500 personnes ont trouvé refuge dans des abris d'urgence. De nombreuses maisons et cultures ont subi de lourds dommages.

Selon sa trajectoire actuelle, Tino devrait frapper ce week-end Tongatapu, la principale île de l'archipel voisin des Tonga.

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES À ALGER 2019 Net recul du nombre de cas enregistrés

Le service de prévention à la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Alger a relevé «un net» recul dans le nombre de cas d'intoxication alimentaire enregistrés en 2019, estimé à 130 cas, contre 215 en 2018, a-t-on appris, jeudi, auprès du chef de service prévention à la même direction.

Dr. Aït Thouras Boudjemaa a fait état dans une déclaration à l'APS d'un net recul dans les cas d'intoxication alimentaire à Alger, dont le nombre est passé à 130 en 2019, contre 215 en 2018 et 385 en 2017, arguant que ce nouveau bilan est le fruit de la prise de conscience du citoyen, grâce aux campagnes de sensibilisation qui l'incite à vérifier la date de péremption des produits alimentaires et à s'assurer du respect des règles d'hygiène, et ce de par l'intensification du contrôle au niveau des structures de restauration.

«La plupart des cas d'intoxication enregistrés sont dus à la consommation des sujets concernés de repas, de gâteaux ou pâtisseries périmés, de viandes blanches (poulet, poisson), de laitage ou de charcuterie avariés, en raison du non respect des conditions de conservation», a-t-il ajouté, notant, néanmoins, qu'«aucun cas de décès n'a été déploré».

L'intervenant a déploré, en outre, le non respect des règles d'hygiène et de conservation des aliments et de la chaîne de froid par certains commerçants, soulignant que la direction de santé œuvre, en collaboration avec les bureaux communaux d'hygiène, qui regroupe des agents des directions du commerce, de l'agriculture et des vétérinaires, à intensifier le contrôle sur



la qualité des produits alimentaires pour s'assurer du respect des règles d'hygiène, et partant protéger la santé publique. Rappelant la mise en place d'une cellule de veille et de suivi pour signaler les cas d'intoxication et assurer leur prise en charge, le même responsable a précisé que la direction du commerce de la wilaya est dotée de la prérogative de fermer ou d'adresser des mises en demeure aux locaux commerciaux en cas de non respect des règles d'hygiène, en se référant aux rapports de la brigade de répression de la fraude et du contrôle du com-

merce. Les symptômes des intoxications alimentaires se manifestent généralement par une indigestion, des vomissements, des douleurs abdominales, une forte diarrhée, voire des troubles neurologiques pouvant provoquer une paralysie, des difficultés respiratoires qui peuvent entraîner la mort dans certains cas rares.

A cet effet, Dr. Aït Thouras Boudjemaa a appelé toute personne présentant l'un de ces symptômes à se diriger immédiatement vers les urgences médicales des hôpitaux ou à la clinique la plus proche.

KYSTE HYDATIQUE Une problématique de santé publique « à longueur d'année »

La maladie hydatique est une problématique de santé publique apparaissant «à longueur d'année» et non pas seulement durant la fête de l'Aïd el-Adha, a souligné, jeudi à Alger, la présidente de la Société algérienne d'Echinococcose hydatique (SAEH), Pr Karima Achour, mettant en garde contre la «dangerosité» de cette maladie dans certains cas.

«Nous ne devons pas parler du kyste hydatique uniquement à l'occasion du festival de l'Aïd el-Adha durant laquelle les citoyens sacrifient des moutons. En tant que chirurgiens, nous y sommes confrontés durant toute l'année. C'est le même constat pour le cancer du sein dont on parle essentiellement que le mois d'octobre alors que la

maladie sévit toute l'année», a déclaré à l'APS, le Pr Achour, en marge d'une journée de sensibilisation sur la prise en charge chirurgicale du kyste hydatique.

Organisée par la SAEH en partenariat avec la Société algérienne de Chirurgie (SAC), cette rencontre est destinée aux chirurgiens, toutes spécialités confondues et issus de l'ensemble du territoire national, l'enjeu étant de «les sensibiliser sur les nouvelles recommandations nationales et internationales inhérentes à la maladie hydatique, dont celles de l'Organisation mondiale de la Santé», a-t-elle précisé.

Mme Achour, qui est également chef de Service de Chirurgie thoracique au CHU Lamine-

Debaghine (Alger), a fait savoir, à ce propos, que ces recommandations préconisent notamment que «le kyste hydatique soit traité, s'agissant de l'humain, par la voie médico-chirurgicale et non pas par la seule chirurgie. Ce qui signifie que l'on ne peut pas opérer sans un traitement post et préopératoire».

Elle a expliqué que le défi pour la Société qu'elle préside, créée depuis 2016, est de généraliser le recours à ce double traitement par tous les chirurgiens actifs à l'échelle nationale.

Tout en rappelant que cette pathologie est qualifiée, dans le milieu chirurgical, de «cancer blanc», elle a souligné la «dangerosité» de celle-ci, dans la mesure «où quand elle atteint une personne,

elle le quitte plus». «La maladie peut être assez dramatique et mortelle dans certains cas.

Il y a des patients qui ont été opérés plus d'une dizaine de fois et des interventions chirurgicales sont effectuées sur toutes les tranches d'âges», a-t-elle poursuivi, se félicitant néanmoins que ces dernières se fassent «facilement».

Tout en déplorant «l'absence» de données épidémiologiques sur l'étendue de la maladie hydatique, la spécialiste tient, enfin, à interpeller le ministère de l'Agriculture pour «le rôle qu'il doit jouer» dans la prise en charge de cette maladie afin de parvenir à «l'éradiquer», relevant, en outre, le rôle des chiens errants dans la propagation de la maladie.

TIZI-OUZOU Réouverture de la polyclinique de Makouda

La polyclinique de Makouda, au Nord de Tizi-Ouzou, fermée suite à un mouvement de contestation depuis près de deux mois, a rouvert jeudi ses portes au public, a-t-on appris d'un responsable local.

La décision a été prise mercredi lors d'une rencontre au niveau de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), ayant regroupé le président de la commission santé, hygiène et protection de l'environnement de l'APW, Hachemi Radjef, des responsables de la Santé de la wilaya,

les autorités locales et les comités de village de cette localité.

«Nous sommes parvenus à concilier les différentes parties et à trouver des solutions pour la réouverture de cette polyclinique et sa dotation de tout le matériel nécessaire pour son fonctionnement, dans l'intérêt des habitants de la région», a indiqué Hachemi Radjef dans une déclaration à l'APS.

La polyclinique en question a été fermée par la population de cette localité pour protester contre

le manque de moyens, à l'origine du décès d'une dame de la région au début du mois de décembre dernier suite à une morsure de serpent. La commission santé de l'APW, saisie par des élus locaux, a «effectué une visite sur place et pris attache avec la direction locale de la santé (DSP), qui s'est engagé à remédier à cette situation», a ajouté M. Radjef, précisant qu'une ambulance et un groupe électrogène ont été d'ores et déjà affectés à cette structure.

ADRAR 126 enfants bénéficient de consultations médicales spécialisées en cardiologie et dermatologie

Pas moins de 126 enfants de la wilaya d'Adrar vont bénéficier de consultations médicales en cardiologie et dermatologie, entamées jeudi au niveau de l'établissement public hospitalier EPH-Abdelkrim Derghouma et la polyclinique «Tellilien» à Adrar, à l'initiative de l'association «El-Gheith El-Kadim» d'aides aux malades.

Menées par des praticiens spécialistes d'Alger, venus combler le déficit accusé localement dans certaines spécialités, ces consultations, prévues sur trois jours, pour se poursuivre dans la wilaya de Timimoune, visent à venir en aide aux malades nécessiteux et leur épargner les longs déplacements vers les structures hospitalières du Nord du pays, a indiqué le Président de l'association, Toumi Abderrahmane. L'association a réparti les malades sur les deux structures de santé précitées dans le but de faciliter la tâche au staff médical, sachant que les consultations concernant les maladies cardiaques sont prévues au niveau de l'EPH-Abdelkrim Derghouma, alors que pour les maladies dermatologiques elles se tiennent à la polyclinique Tellilien. Le cardiologue Amalou Sid-Ali a indiqué que l'initiative vise à consolider les efforts menés pour une meilleure prise en charge des malades, d'autant que les moyens matériels sont disponibles dans la région.

Il a fait état, néanmoins, de l'examen de certains cas requérant des interventions à cœur ouvert devant se faire dans d'autres structures du pays, en l'absence de cette spécialité dans la région. Ces cas nécessitent des interventions de ce type pour faciliter la circulation sanguine, a expliqué le Pr. Amalou, ajoutant que cette initiative sera suivie d'une session de formation en direction des médecins locaux pour leur faire acquérir l'expérience dans la prise en charge de ce type de malades.

EL-OUED Plus de 40% des cas de stérilité en Algérie touchent l'homme

Une prévalence de 40% des cas de stérilité en Algérie est enregistrée chez les hommes, ont révélé jeudi des praticiens spécialistes lors des dixièmes journées médico-chirurgicales d'El-Oued.

Les intervenants ont mis en avant la nécessité pour les hommes de passer toutes les phases de consultations liées au diagnostic des causes de stérilité et à son traitement.

Un traitement qui ne peut être possible que si sont bannis définitivement les stéréotypes incombant la responsabilité de l'infertilité chez le couple à la femme seule, a estimé Dr Brahim Mida, représentant des praticiens privés.

Le Dr Rachid Rebiha, urologue, a évoqué, dans une communication intitulée «des mesures prises pour le diagnostic et le traitement de la stérilité chez l'homme», plusieurs causes à l'origine de la stérilité, largement répandues chez la frange masculine.

Les participants auront à débattre, lors de ces journées, d'autres pathologies, dont la tuberculose infantile, dans le cadre du traitement des allergies et des maladies d'infection pulmonaire chez l'enfant, à travers un plan de sensibilisation portant mise en garde contre la propagation du microbe vecteur de la tuberculose, ainsi que l'explication des mécanismes médicaux étudiés pour le diagnostic.

Ces journées médocochirurgicales (16-17 janvier) se déroulent en présence de quelque 390 participants, généralistes et spécialistes, en plus de 20 professeurs maîtres de conférences, exerçant au niveau des facultés de médecine et des centres hospitalo-universitaires du pays.

Le programme de cette édition prévoit l'examen des préoccupations aussi bien des praticiens que des patients, notamment les maladies pulmonaires et allergiques, le diabète, les maladies cardiaques, la stérilité chez l'homme et les maladies de gynécologie et d'hématologie, selon les organisateurs.

L'occasion donnera lieu également à la mise en place de quatre ateliers pour examiner les conditions d'utilisation technique, théorique et pratique, des équipements médicaux susceptibles de garantir un diagnostic précis des cas malades (télé-thorax et imagerie à résonance magnétique (IRM). Les participants, praticiens et paramédicaux, devront également bénéficier de sessions de formation dans le diagnostic médical, la prise en charge psychologique des cas de malades critiques requérant un suivi psychosocial. Initiées par l'association des praticiens privés de la wilaya d'El-Oued, avec le concours de 35 laboratoires de production et de distribution de produits pharmaceutiques, ces journées se déroulent à la maison de la Culture Mohamed Lamine Lamouli.

Stress : les sports qui défoulent

Lorsque nous sommes stressés, des substances énergétiques sont déversées dans la circulation sanguine que notre organisme utilise bien... si l'on est actif ! Voici des programmes simples pour évacuer les tensions, à exécuter en alternance si possible.



La marche (20 à 30 minutes par jour)

Le dos droit, les épaules redressées, déroulez toutes vos articulations en marchant. Alternez les phases de marche rapide (10 minutes d'affilée) et celles de marche lente. Si vous utilisez les transports en commun, faites la première et la dernière station à pied.



La natation (à votre rythme)

Commencez par 25 à 200m de brasse à un rythme assez lent. Enchaînez ensuite 4 longueurs de piscine en nageant la brasse ou le crawl, sans poser le pied. Puis, faites 2 longueurs de dos crawlé. Terminez votre séance par 2 longueurs de brasse à 1 rythme lent afin de récupérer.

Le jogging (30 minutes)

Faites 5 minutes de marche rapide pour vous échauffer, puis 10 minutes de course lente, 5 minutes de marche et 5 minutes de course lente. Terminez par 5 minutes de marche en soufflant bien. Une fois entraîné, vous pouvez augmenter le temps consacré à la course lente.

Bon à savoir

Si vous ne pratiquez aucune activité physique depuis longtemps, évitez les sports violents comme le squash, le tennis ou encore l'aérobic. Commencez par des sports plus doux tels que la gymnastique au sol, le pilate ou le stretching.

Corde à sauter : les recommandations pour bien la pratiquer

Si la corde à sauter est un sport simple à adopter et excellent pour la santé, il est essentiel de bien le pratiquer.

Le bon équipement

Justement parce que la corde à sauter ne demande aucun équipement particulier, il est essentiel de choisir au minimum une corde avec des poignées ergonomiques, et un peu lourde.

Il est préférable, pour mieux sentir les chocs, « de sauter pieds nus, ou de porter des baskets légères sans semelle ultra compensée » explique Valérie Orsoni. Car pour bien sauter à la corde, il faut le faire sur la pointe de pieds. Il est impératif de porter un soutien-gorge de sport pour ne pas abîmer sa poitrine à cause des chocs répétés.

La bonne posture

Les épaules doivent être détendues car ce sont les poignets

flexibles qui tournent la corde. Les jambes doivent légèrement fléchir, les pieds sont positionnés à 10 centimètres d'écart, les bras à 10 cm du corps et la paume des mains tournée vers le ciel. Comme les danseuses, on regarde l'horizon. Pour une bonne longueur de corde, calculez la longueur entre vos pieds et votre nombril. Si l'on est vraiment débutante, on réalise un petit échauffement préalable en faisant des rotations du cou, des poignets et des chevilles et 10 petits sauts à vide.

Le bon entraînement

Valérie Orsoni, coach sportive préfère que l'exercice soit pratiqué longtemps mais doucement plutôt que rapidement et vite. Car, la corde à

sauter est un sport intense. On commence par sauter une minute et se reposer une minute 6 fois de suite.

On essaie à terme d'alterner 3 minutes de saut (le temps d'une chanson) et de repos. Valérie Orsoni recommande de pratiquer l'exercice 3 fois par semaine, pour qu'il devienne quotidien. Il n'y a pas de limite, sauf celle du mal-être. Il faut toujours se sentir bien une fois l'exercice physique terminé.

Les contre-indications

Les personnes en surpoids (d'au moins 15 kilos), cardiaques (même faibles) ou ayant des problèmes d'articulations ne doivent pas pratiquer la corde à sauter.



Les sédentaires vivent moins longtemps

Les personnes qui ont un mode de vie sédentaire et restent assis trop longtemps ont une espérance de vie moindre, selon des chercheurs australiens.

«Vous travaillez au bureau et passez la plupart de votre journée assis ? Il est temps de vous lever de votre fauteuil ! Selon une étude de l'Université de Sidney menée sur plus de 200 000 personnes, passer 11 heures par jour ou plus en position assise pourrait diminuer l'espérance de vie. Les chercheurs australiens sont catégoriques : rester assis 11 heures ou plus chaque jour augmente de 40 % le risque de mourir dans les trois années suivantes. Ils auraient 40 % plus de risques que ceux qui passent moins de quatre heures par jour assis. Ces résultats plutôt alarmistes ont été publiés dans la revue *Archives of Internal Medicine* ont pris en compte l'activité physique, le poids et l'état de santé des participants.

«La marche du matin et [...] la gym gardent toute leur importance, mais il est également primordial d'éviter de rester assis trop longtemps», affirme le Dr. Hidde van der Ploeg, chargé de recherches à l'Université de Sydney. Nos résultats le prouvent : le temps passé assis, au bureau, à la maison ou dans la voiture doit être réduit».

La sédentarité, facteur de risque de cancer

Cette nouvelle étude n'est pas la première à mettre en garde contre les risques de la position assise



prolongée. On sait que la sédentarité, le fait de passer son temps libre inactif au bureau, chez soi devant sa télé ou en voiture augmente les risques de surpoids, d'obésité et de diabète. Surtout, la station assise prolongée augmente les risques de cancer, ou de connaître une rechute, pour les personnes en rémission. Dans une autre étude, des chercheurs ont démontré que passer régulièrement son temps assis face à un

écran, à raison de deux heures par jour, peut provoquer des problèmes cardiaques. Pour prévenir les effets délétères de la sédentarité, pratiquer une activité physique régulière reste la meilleure solution. Bouger une demi-heure par jour rajoutent les cellules, préserve les facultés mentales et permet de garder la ligne ! Mieux, des études récentes ont découvert que 30 minutes de marche quotidiennes ralentit le vieillissement

mental de cinq à sept ans. Et au bureau alors ? Ne restez pas assis trop longtemps : faites des pauses régulièrement et profitez-en pour vous balader 5 minutes dans les couloirs, empruntez les escaliers plutôt que l'ascenseur et allez voir directement votre collègue plutôt que de choisir le mode mail. Déplacez-vous ou bougez au moins les épaules en prenant de grandes inspirations pour dissiper la tension musculaire.

Le manque d'exercice nous rend moins performants

Ne pas bouger suffisamment et avoir une mauvaise alimentation ne nuisent pas seulement à notre santé. Cela affecterait également notre productivité au boulot, selon une étude américaine.

On nous rebat les oreilles sur les risques pour notre santé de la sédentarité et d'une alimentation pas équilibrée. Mais on sait moins que lorsque l'on mange mal on augmente notre risque de 66 % d'être moins productive au travail. Le manque d'exercice, lui, augmenterait le risque de 50%.

Des chercheurs de la Brigham Young University ont enquêté auprès de 19 803 salariés de trois grandes entreprises. Leurs résultats sont parus dans la revue *Population Health Management*. On apprend également que fumer augmente le risque de 28% de perdre de la productivité.

Les plus concernés par cette potentielle baisse de performance seraient les personnes âgées entre



30 et 39 ans, constatent les chercheurs. Les plus de 60 ans étant les plus à l'abri de ce risque.

Plus intéressant encore, l'étude cite des secteurs d'activité qui seraient le plus affectés par cette

potentielle baisse de productivité : les services, les transports, la pêche, la construction et l'agriculture.

Le mode de vie influe sur notre bien-être en général et cela se ressent au travail. La solution ? S'habituer à manger équilibré au boulot. Par exemple, on peut miser sur le frais et le bio plutôt que la cuisine industrielle. On essaie de consommer des aliments riches en oméga 3 et on limite les aliments gras. Autant de conseils nutri qui nous aident à carburer au boulot.

Et si on a du mal à se motiver pour faire du sport, on pense à écouter de la musique, cela nous permet de dépasser nos limites.

L'alimentation mais aussi le sommeil jouent sur notre forme au travail. Une récente étude a montré que les troubles du sommeil diminuent les capacités intellectuelles et les performances quotidiennes.

Mort subite du sportif : les hommes sont beaucoup plus touchés

Une étude française met en lumière les différences entre hommes et femmes face à la mort subite liée au sport. Les cyclistes amateurs de plus de 55 ans font partie des personnes les plus à risque.

La pratique d'une activité sportive diminue de 30% le risque de mortalité prématurée, assure l'Institut de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Pourtant, les hommes de plus de 55 ans qui pratiquent de la course à pied ou du cyclisme niveau amateur sont sujets à un risque accru de mort subite.

Le professeur Eloi Marjion du centre de recherche cardiovasculaire de l'hôpital Pitié-Salpêtrière est le principal auteur d'une étude parue sur la revue américaine *Journal of the American Medical Association*. Après avoir travaillé en collaboration avec les Samu de 60 départements de France, il a constaté que le risque de mort subite augmente chez les hommes âgés de plus de 55 pratiquant du cyclisme ou de la course à pied, au lieu de la natation.

Une prévalence de maladies coronaires

Comme le précisaient les premiers résultats de cette étude parus en juillet 2011, «plus de 90 % des cas de mort subite surviennent chez des sportifs non compétiteurs, donc des amateurs plus ou moins assidus et entraînés», rappelle l'hebdomadaire *Le Point*.

«Dans 75 % des cas, nous ne sommes pas certains de connaître la cause exacte de ces décès, car très peu d'autopsies sont réalisées», a déclaré Eloi Marjion à l'Agence de presse médicale (APM). «Cependant, l'une des hypothèses pourrait être la plus grande prévalence des maladies coronaires parmi les hommes et donc parmi les sportifs.» Une autre possibilité envisagée par les scientifiques pourrait être que les femmes pratiquent du sport de façon plus raisonnable que les hommes.

SAHARA OCCIDENTAL Le Président Ghali annonce la composition du nouveau gouvernement de la RASD

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Gali, a publié un décret présidentiel dans lequel il a nommé le nouveau gouvernement sahraoui, selon un communiqué présidentiel publié par l'agence de presse officielle SPS. «Selon ses pouvoirs constitutionnels, Brahim Gali, président de la République, secrétaire général du front Polisario, a publié aujourd'hui, mercredi 15 janvier 2020, deux décrets présidentiels, dont le premier inclut la formation du nouveau gouvernement dirigé par Boucharaya Hamoudi Beyoun comme Premier ministre, et le second comprend la nomination des gouverneurs des wilayas (provinces)», a précisé l'Agence SPS. Dans le premier décret, le Président Ghali a dévoilé la composition du nouveau gouvernement dirigé par M. Boucharaya Beyoun. Dans ce nouveau gouvernement, Mohamed Salem Ould Salek, garde son poste au ministère des Affaires étrangères. Le poste du ministre de l'intérieur est confié à Mustafa Muhamad Aali Sid Al-Bashir, et Mohamed El-Ouali Akeik, au ministère des Territoires occupés et de la Diaspora. Et dans le deuxième décret, le Président Ghali a nommé les gouverneurs des six provinces, El Aayoun, Aousserd, Smara, Dakhla, Boudjedour, et de Chahed El-Hafedh.

Il reste à nommer, selon la même source, le ministre de la Défense et les délégués en France, en Espagne, à Bruxelles et en Amérique latine. Auparavant, le nouveau Premier ministre, Boucharaya Hamoudi Beyoun, nommé à ce poste par le président Ghali, lundi dernier, a pris ses fonctions en remplacement de Mohamed El-Ouali Akeik, lors d'une cérémonie protocolaire tenue au siège du Premier ministre de la République sahraouie.

Au cours de la cérémonie, le Premier ministre sortant a profité de l'occasion pour renouveler ses meilleurs vœux de réussite au nouveau Premier ministre dans sa nouvelle mission. Pour sa part, Hamoudi Beyoun, a réaffirmé l'engagement de continuer à renforcer le travail initié par son prédécesseur.

CONFÉRENCE DE BERLIN SUR LA LIBYE : Haftar prêt à y participer (Allemagne)

Le maréchal Khalifa Haftar s'est dit prêt à participer à la Conférence internationale sur la Libye, prévue demain à Berlin, et à contribuer au succès de cette rencontre, a affirmé jeudi le ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas.

Le maréchal Haftar s'est déclaré «prêt à contribuer au succès de la Conférence internationale sur la Libye dimanche à Berlin, et est prêt aussi à y participer», a dit le ministre allemand qui a rencontré Haftar à Benghazi (dans l'est de la Libye).

«Il (Haftar) a promis de respecter le cessez-le-feu sans tenir compte du fait qu'il n'avait pas signé l'accord de cessez-le-feu à Moscou plus tôt cette semaine. C'est extrêmement importants», a ajouté le chef de la diplomatie allemande. Plus tôt, le ministre du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Faye al-Sarraj, a annoncé, qu'il prendra part à la conférence internationale sur la Libye prévue dimanche à Berlin. «Nous allons être présents à Berlin», a déclaré jeudi M. al-Sarraj lors d'une réunion avec les membres du GNA et d'autres responsables et militaires.

Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a appelé, mercredi, «à soutenir fermement» la conférence de paix pour la Libye et a invité les belligérants à confirmer la cessation des hostilités, dans un rapport remis au Conseil de sécurité de l'ONU. L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a pour sa part indiqué avoir noté «avec satisfaction» que l'appel au cessez-le-feu en Libye a été entendu par les parties, espérant un «minimum de

consensus international» à la conférence de Berlin sur la Libye.

Le gouvernement allemand a annoncé la tenue dimanche prochain d'une Conférence internationale sur la Libye sous l'égide de l'Onu pour soutenir «les efforts de réconciliation à l'intérieur de la Libye», pays en proie à une crise depuis 2011. Plusieurs pays prendront part à cette Conférence aux côtés de l'ONU, l'Algérie, la Russie, la Turquie, les Etats Unis, la Chine, l'Italie et la France.

Al-Sarraj prendra part à la Conférence de Berlin

Le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Faye al-Sarraj, a annoncé, jeudi, qu'il prendra part à la conférence internationale sur la Libye prévue dimanche à Berlin, a indiqué son service de presse. «Nous allons être présents à Berlin», a déclaré M. al-Sarraj lors d'une réunion avec les membres du GNA et d'autres responsables et militaires, a ajouté la même source.

Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a appelé, mercredi, «à soutenir fermement» la conférence de paix pour la Libye et a invité les belligérants à confirmer la cessation des hostilités, dans un rapport remis au Conseil de sécurité de l'ONU.



L'émissaire de l'Onu pour la Libye, Ghassan Salamé, a pour sa part indiqué avoir noté «avec satisfaction» que l'appel au cessez-le-feu en Libye a été entendu par les parties, espérant un «minimum de consensus international» à la conférence de Berlin sur la Libye. «J'espère qu'en ce début d'année 2020 on est rentré dans une nouvelle logique où la Conférence de Berlin devrait pouvoir assurer le minimum de consensus international sur la voie à suivre», notamment en ce qui concerne l'avancée vers la paix dans ce pays en Libye, a-t-il ajouté.

Mike Pompeo ira à la conférence de Berlin pour soutenir le cessez-le-feu en Libye

Le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo assistera à la conférence internationale sur la Libye organisée dimanche

à Berlin et fera part de son soutien aux efforts pour consolider la trêve, a indiqué jeudi le département d'Etat. M. Pompeo devrait exhorter les forces étrangères à se retirer de ce pays ravagé par la guerre civile et exiger une reprise du processus de paix sous l'égide des Nations unies, a indiqué un responsable américain. «L'impératif est la poursuite du cessez-le-feu», a-t-il toutefois précisé à un groupe de journalistes, sous le couvert de l'anonymat. Une cessation des hostilités, globalement respectée, est en vigueur depuis dimanche aux portes de la capitale libyenne. Le maréchal Khalifa Haftar avait quitté dimanche Moscou sans signer l'accord de cessez-le-feu, à l'inverse de Faye al-Sarraj dont le Gouvernement d'union nationale (GNA), basé à Tripoli, est reconnu par l'ONU.

MALI :

14 personnes tuées dans l'attaque d'un village peul du centre

Quatorze personnes ont été tuées dans la nuit de mercredi à jeudi dans un village peul du centre du Mali, région marquée par des violences intercommunautaires ayant fait des centaines de morts ces dernières années mais qui avait connu une accalmie depuis six mois, selon un rapport des Nations Unies. Précédemment, une source sécuritaire malienne avait fait état d'un bilan de quinze morts civils. Selon un rapport de la Division des droits de l'homme et de la protection de l'ONU, «14 personnes ont été tuées, 2 blessées, plusieurs cases incendiées au cours d'une attaque contre le village de Sinda, près de Douentza, dans la région de Mopti».

«Aux environs de 00h30 le 16 janvier, des hommes armés visiblement habillés en tenue de chasseurs traditionnels (dozos) et circulant à bord de motos ont fait incursion dans le village de Sinda, majori-

tairement habité par les membres de la communauté peule et ont ouvert le feu sur les habitants du village avec des fusils de chasse et mis feu aux habitations», précise le rapport. Un élu de Douentza cité par l'agence AFP, a annoncé que certaines victimes avaient été «égorgés dans leur sommeil, d'autres après avoir été arrêtés par de présumés chasseurs traditionnels communément appelés «dozos», ou en tout cas ils étaient habillés comme eux».

Les victimes ont été inhumées jeudi par les habitants du village, «la peur au ventre», a rapporté un enseignant de Sinda. Depuis 2015 les affrontements se multiplient entre les Peuls et les ethnies bambara et dogon, pratiquant essentiellement l'agriculture, qui ont créé leurs «groupes d'autodéfense» en s'appuyant sur les groupes de chasseurs traditionnels dozos. Les violences qui déchirent cette région depuis cinq ans ont

culminé avec le massacre le 23 mars 2019, attribué à des chasseurs dogons, de quelque 160 Peuls dans le village d'Ogossagou, près de la frontière avec le Burkina Faso.

En juin dernier, quelque 35 Dogons ont été tués à Sobane Da et une quarantaine dans les villages de Gangafani et Yoro, pour ne citer que les attaques les plus meurtrières. L'association de chasseurs dogons Dan Nan Ambassagou, officiellement dissoute au lendemain du massacre d'Ogossagou, reste l'une des mieux organisées et est régulièrement accusée par les associations peules d'être responsable de ces attaques, ce qu'elle dément.

Une accalmie avait été enregistrée depuis la signature en août d'accords «de cessation des hostilités» par des groupes armés peuls et dogons du centre du pays, en marge d'une visite du Premier ministre, Boubou Cissé.

ETATS UNIS-AFRIQUE

Washington prendra une décision sur la présence militaire américaine en Afrique d'ici deux mois

Les Etats-Unis prendront une décision sur le niveau de leur présence en Afrique, notamment dans la région où opèrent la France et le G5 Sahel, d'ici deux mois environ, a indiqué jeudi le chef d'état-major américain, le général Mark Milley. «Il n'y a pas de calendrier précis», a déclaré le général à un petit groupe de journalistes dans l'avion de retour vers Washington, après une réunion à Paris avec son homologue français, le général François Lecointre. «Nous aurons probablement des décisions au niveau du ministre de la Défense dans un mois ou deux, peut-être six semaines, quelque chose comme ça», a-t-il ajouté. Le ministre, Mark Esper, a annoncé son intention de mettre en oeuvre la stratégie de défense nationale définie par son prédécesseur Jim Mattis qui recentre les efforts du Pentagone vers les concurrents stratégiques des Etats-Unis -- la Chine et la Russie -- au dépend de la lutte antijihadiste. Lundi, le général Milley avait prévenu que les Etats-Unis entendaient réduire leur présence en Afrique, au moment même où le président français Emmanuel Macron réunissait le G5-Sahel à Pau, dans le sud de la France, pour relancer les efforts de cette coalition qui rassemble le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad et la Mauritanie. Le général Milley a assuré que les Etats-Unis n'avaient aucune intention de se retirer totalement d'Afrique.

RD CONGO:

Une marche interdite de l'opposition empêchée par la police

La police a empêché vendredi à Kinshasa une marche interdite de l'opposition en surveillant de près son instigateur, l'opposant et ex-candidat à l'élection présidentielle Martin Fayulu, qui parle des massacres et de «balkanisation» dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Une personne a été légèrement blessée à la tête par de policiers massivement présents qui ont dispersé la moindre tentative d'attroupement de plus de dix personnes en tirant quelques gaz lacrymogènes, selon des médias. Les forces de l'ordre ont es-

corté à pied et en camion le véhicule de Martin Fayulu, le accompagnant jusqu'à chez lui en l'empêchant de marcher avec ses partisans après une messe matinale dans le quartier populaire de Ndjili.

M. Fayulu revendique la victoire à l'élection présidentielle du 30 décembre 2018. Il avait convoqué cette marche pour dénoncer les massacres des civils à Beni et la «balkanisation» supposée de l'est de la République démocratique du Congo, au bénéfice selon lui des pays voisins dont le Rwanda. La marche a été interdite

par les autorités provinciales de Kinshasa pour ne pas «perturber l'ordre public», en ce jour férié qui marque l'anniversaire de la mort du héros national de l'indépendance Patrice Lumumba, tué le 17 janvier 1961. La répression de trois marches interdites avait fait une quinzaine de morts début 2018 à Kinshasa sous l'ancien régime du président Joseph Kabila.

Investi le 24 janvier, le nouveau président, Félix Tshisekedi, issu de l'opposition, avait promis d'améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays.

COLONISATION ISRAËLIENNE:

Le MAE palestinien dénonce l'annonce de «réserves naturelles» en Cisjordanie occupée

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a dénoncé l'annonce par Israël de la constitution de «réserves naturelles» en Cisjordanie occupée, affirmant qu'il allait saisir la Cour pénale internationale pour l'informer des dangers juridiques découlant de cette décision.

La constitution de «réserves naturelles» annoncée par le «ministre de l'armée d'occupation israélienne, Naftali Bennett, accélère sa comparution devant la Cour pénale internationale en tant que criminel de guerre», a déclaré le ministre palestinien, dans un communiqué. Le ministère a ajouté qu'il allait saisir la Cour pénale internationale «pour l'informer des dangers juridiques découlant de la déclaration figurant comme partie intégrante du dossier de règlement, pour lequel Bint et ses semblables seront jugés». Le ministère palestinien des Affaires étrangères a, en outre, souligné qu'«un représentant de la droite et de l'extrême droite, mène une course contre la montre pour tenter de mettre en œuvre le plus grand nombre possible de plans et de projets de colonisation expansionnistes en Cisjordanie occupée pour résoudre la question des zones classées (C) unilatéralement et par le pouvoir de l'occupation».



Le ministère a également dénoncé, dans son communiqué, «la plupart des expressions de décisions indiquant un colonialisme expansionniste», soulignant que «le nom des réserves naturelles est une forme de confiscation et de saisie de terres palestiniennes, en plus des prétextes d'expropriation de terres sous prétexte d'entraînement militaire et de zones fermées, comme cela se passe notamment dans la val-

lée du Jourdain». Le ministère a souligné que «ces confiscations, sous leurs diverses formes, sont finalement consacrées à l'approfondissement des colonies en Cisjordanie occupée», et «cela s'applique également aux tentatives israéliennes de judaïser de nombreux sites religieux». Le ministère palestinien des Affaires étrangères a, en outre, appelé «le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer ses respon-

sabilités juridiques et morales à l'égard des crimes de colonisation qui se poursuivent et s'intensifient, et à prendre rapidement des mesures pratiques pour appliquer et garantir la mise en œuvre de la résolution 2334 de l'ONU avant qu'il ne soit trop tard».

Le ministère a également affirmé qu'il «suivra cette déclaration dangereuse avec tous les pays et avec le Secrétaire général des Nations Unies et les organisations internationales compétentes pour mobiliser un plus large refus international des projets de colonisation». Selon l'ONG anti-colonisation «La paix Maintenant», les soi-disant réserves désignées totalisaient environ 5.300 hectares. Le gouvernement de l'occupation israélienne avait déjà affiché son intention d'annexer la vallée du Jourdain, un pan stratégique de la Cisjordanie occupée, une action qui pourrait anéantir «toute chance de paix», affirme l'Autorité palestinienne.

GRÈVES CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES EN FRANCE :

Des pertes de près de 1 milliard d'euros (SNCF)



Les grèves contre le projet de réforme des retraites en France ont engendré des pertes à la société nationale des chemins de fer (SNCF) estimées à près de 1 milliard d'euros depuis début décembre, ont rapporté hier des médias. Selon le PDG du groupe public, Jean-Pierre Farandou, le manque à gagner depuis le déclenchement du mouvement social dans le pays a déjà dépassé les 850 millions d'euros. Le 6 janvier, le patron de la SNCF avait fait état de pertes de l'ordre de 600 millions d'euros, sans compter les dédommagements pour les voyageurs de la vie quotidienne. La compagnie ferroviaire chiffre à 20 millions d'euros par jour ses pertes à cause des grèves, auxquelles s'ajoutent les compensations à verser aux voyageurs et aux régions qui subventionnent les transports locaux et les coûts en rapport avec la recherche de transports de substitution. «Au grand total, on ne sera pas très loin du milliard (d'euros de pertes), on est déjà à 850» millions, a affirmé M. Farandou, qui s'exprimait jeudi devant la presse, au 43ème jour de la grève. Il a, à cette occasion, annoncé la mise en place prochaine d'un plan d'économies pour contribuer à rétablir les comptes cette année, assurant que ce plan d'économies, prévu à partir de février, ne se traduirait pas par des suppressions d'emplois sur le terrain. La grève par épisodes contre la réforme ferroviaire, deux jours sur cinq du 3 avril au 28 juin 2018, avait coûté environ 890 millions d'euros de manque à gagner de chiffre d'affaires et amputé de 790 millions la marge opérationnelle de la SNCF. Entrée vendredi dans son 44ème jour consécutif, la grève contre la réforme des retraites a battu le record de durée du conflit de 1986-1987 qui avait duré 28 jours.

Le Louvre fermé

Le musée du Louvre était fermé vendredi en raison d'un blocage des entrées par l'intersyndicale qui proteste contre le projet de réforme des retraites du gouvernement français. «C'est au cœur même de la Pyramide du Louvre», où le président Emmanuel Macron «a choisi de consacrer son investiture, que se hisse contre lui vent debout un front d'opposition syndical contre ses orientations désastreuses en matière de retraite», a écrit l'intersyndicale CGC-CGT-FSU-SUD dans un communiqué, repris par des médias.

Plus d'une centaine de manifestants bloquaient l'entrée de la Pyramide, en agitant des drapeaux et scandant : «on ira jusqu'au retrait». Ils appelaient les touristes massés devant les barrières de sécurité à s'associer au mouvement : «les touristes avec nous». Le Louvre indiquait que les détenteurs de billet seraient remboursés et n'excluaient pas une réouverture dans l'après-midi si le blocage cessait.

«Notre mobilisation s'inscrit donc aux côtés de tous les agents grévistes en lutte dans le pays pour une vie digne, tant dans les structures de droit privé que dans celles de droit public», ajoutent les syndicats de ce texte, alors que le mouvement contre la réforme des retraites se poursuit depuis le 5 décembre.

LIBAN:

Progrès dans la formation d'un nouveau gouvernement

Des progrès dans le processus de formation d'un nouveau gouvernement au Liban ont été enregistrés par le chef du Parlement Nabih Berri, au moment où les manifestations contre la crise socioéconomique et le système bancaire se poursuivent.

A l'issue d'une réunion avec des députés dans le cadre de la formation du gouvernement, M. Berri a fait état de «progrès dans le processus (de formation du gouvernement -ndlr) qui devrait se préciser après une réunion avec le Premier ministre Hassan Diab. «Il y a beaucoup de progrès dans la formation du gouvernement qui devrait se préciser après une réunion que je devrais avoir le Premier ministre», a déclaré M. Berri lors d'une réunion hebdomadaire avec les députés. «Je ne trouve pas d'objection à ce que le nombre de ministres soit élargi afin d'inclure des politiciens dans ce cabinet de technocrates», a-t-il ajouté. Il avait affirmé auparavant qu'il pourrait ne pas participer au futur gouvernement, si ses demandes de former un cabinet de «techno-politiques» au lieu de «technocrates» ne soient prises en compte. Depuis presque trois mois, des manifestants libanais appellent à la chute de la classe dirigeante accusée de corruption et d'incompétence, alors que le pays traverse une grave crise économique et de liquidités. Le président libanais Michel Aoun a désigné le 21 décembre dernier Hassan Diab au poste de Premier ministre après des consultations. Malgré le fait qu'il

insiste à former un cabinet de technocrates indépendants, comme cela est réclamé par la contestation, M. Diab est rejeté par les protestataires, qui estiment qu'il fait partie de la même classe politique corrompue dont ils réclament le départ.

Routes bloquées, condamnation et appel au pacifisme

Des violences ont éclaté entre forces de l'ordre et manifestants mercredi pour la deuxième soirée consécutive, devant la banque centrale, à Beyrouth pour protester contre le système bancaire, un acte fermement condamné par le ministère de l'Intérieur qui a appelé les contestataires à «rester pacifique». Les forces de sécurité avaient arrêté mardi soir, 59 manifestants selon les médias locaux, et une dizaine d'entre eux ont été libérés. Des médias locaux et des militants ont rapporté que des manifestants, dont au moins un photjournaliste d'une agence de presse étrangère, avaient été blessés, tandis que les forces de l'ordre ont arrêté plusieurs protestataires.

La ministre de l'Intérieur par intérim, Raya al-Hassan, a diffusé un communiqué condamnant la violence et appelant les manifestants à rester pacifique. Jeudi matin, plusieurs routes ont été coupées à travers le territoire libanais, principalement dans le Nord et dans la Bekaa, par les contestataires de la classe dirigeante, mobilisés depuis mardi sous le slogan de «la semaine

de la colère», à quelques heures de la fin de leur ultimatum de 48 heures pour la formation du gouvernement et après une nuit tendue à Beyrouth. A Beyrouth, des avocats proches de la contestation se sont rassemblés devant le Palais de justice pour réclamer la libération de tous les détenus arrêtés ces deux derniers jours, notamment lors des violents échauffourées à Hamra mardi, et protester contre les arrestations abusives effectuées par les forces de l'ordre. Par ailleurs, des employés du ministère des Affaires sociales se sont rassemblés devant le siège du ministère pour réclamer le versement de leurs salaires, suspendu depuis 14 mois. La situation économique et financière, déjà largement précaire avant le début du mouvement de protestation, n'a eu de cesse de se dégrader ces dernières semaines, sur fond de restrictions draconiennes sur les retraits bancaires et d'une dévaluation d'environ 40% de la monnaie nationale sur le marché parallèle ayant provoqué un bond des prix. Les banques ont imposé des plafonds aux retraits, limités à environ 1000 dollars par mois. La Banque mondiale a averti en novembre que la moitié de la population pourrait sombrer dans la pauvreté. Le pays croule sous une dette avoisinant les 90 milliards de dollars, soit plus de 150% du PIB. Les épargnants accusent les banques de prendre leur argent en otage et d'avoir permis aux politiciens et hauts fonctionnaires d'effectuer des virements à l'étranger.

UKRAINE :

Le Premier ministre présente sa démission

Le Premier ministre ukrainien Oleksii Gontcharouk a annoncé hier avoir présenté sa démission après la diffusion de déclarations lui étant attribuées critiquant le président Volodymyr Zelensky.

«Afin de dissiper tout doute concernant notre respect et confiance envers le président, j'ai écrit une lettre de démission et l'ai transmise» à M. Zelensky, a-t-il écrit sur sa page Facebook, selon des médias. Evoquant ces déclarations dont la diffusion a provoqué une crise politique

en Ukraine, Oleksii Gontcharouk écrit que «leur contenu crée artificiellement l'idée que moi et mon équipe ne respectons pas le président».

«Ce n'est pas vrai», a-t-il ajouté: «Je suis arrivé à ce poste pour appliquer le programme du président». La présidence ukrainienne, citée par des médias, a confirmé avoir reçu sa lettre de démission et indiqué qu'elle serait «examinée». Des enregistrements présentés comme venant d'une réunion informelle organisée le 16 dé-

cembre entre des ministres et des responsables de la banque centrale ont été diffusés cette semaine. Selon les médias ukrainiens, les participants discutent de comment expliquer leurs décisions économiques au président Zelensky, un ancien comédien, novice en politique, qui a remporté l'élection présidentielle en avril. Oleksii Gontcharouk y dirait que les explications doivent être simples, car «Zelensky a une compréhension vraiment primitive de l'économie».



ETATS UNIS-SUÈDE

Certains louveteaux rapportent aussi la balle comme les chiens, concluent des scientifiques

C'est un jeu connu de tous: lancer une balle ou un bout de bois afin que son chien intercepte et rapporte l'objet, encore et encore, encouragé par quelques caresses ou mots de félicitations.



De telles scènes se sont très certainement répétées depuis la domestication du «meilleur ami de l'homme», il y a 15.000 ans. Mais, selon une nouvelle étude, certains louveteaux savent eux aussi rapporter la balle.

Cette découverte, publiée dans la revue iScience, bouleverse l'hypothèse longtemps soutenue selon laquelle la capacité à interpréter des comportements sociaux profondément humains est réservée aux chiens, et résulte d'un processus de sélection dû à l'élevage.

Elle a été faite par hasard, lorsque des chercheurs suédois ont soumis 13 louveteaux nés de trois portées différentes à des tests comportementaux.

L'équipe a élevé des bébés loups et des chiots depuis l'âge de 10 jours afin de tenter de répondre aux

questions sur les différences --et similarités-- entre les deux espèces.

C'est seulement au sein de la troisième portée que l'auteure principale de l'étude, Christina Hansen Wheat, de l'université de Stockholm, a remarqué que des louveteaux âgés de huit semaines étaient eux aussi attentifs lorsqu'un étranger lançait une balle en leur demandant de la rapporter -- et ce sans avoir été entraîné auparavant. «Quand j'ai vu le premier louveteau rapporter la balle, j'ai eu la chair de poule -- ouah, ça c'est inattendu», a-t-elle raconté à l'AFP. «Ensuite, deux autres ont fait pareil, c'était vraiment enthousiasmant.»

Trois des treize louveteaux ont ainsi montré qu'ils pouvaient jouer à ce jeu avec constance. Ces variations dans la réponse des

loups -- ancêtres des chiens -- à des comportements humains ont ainsi pu être, dès l'origine, un facteur clé dans leur sélection par les hommes préhistoriques. Selon la chercheuse, cette découverte ajoute «une nouvelle pièce au puzzle» de la domestication canine, un champ de recherche très mouvant, les scientifiques étant en désaccord sur la chronologie, l'origine géographique et les conditions ayant conduit à l'un des partenariats les plus féconds entre l'homme et le règne animal.

Et puisque qu'un tel trait de caractère peut être absent chez la majorité des loups mais présent chez d'autres, un grand nombre d'entre eux devront être testés, prévient-elle, afin d'identifier le ou les gène(s) responsable(s) de ces différences.

GUYANE FRANÇAISE:

Ariane 5 lance deux satellites de télécoms

Une fusée Ariane 5 s'est élançée jeudi de Kourou, en Guyane française, pour placer en orbite deux satellites de télécommunications pour l'Afrique, l'Europe de l'ouest et l'Inde, selon l'agence AFP.

Le lanceur européen a décollé à 18H05 heure locale (22H05 à Paris, 21H05 GMT) depuis le centre spatial guyanais pour sa première mission de l'année. La fusée doit placer en orbite géostationnaire (36.000 km de la Terre) deux satellites de télécommunications, Eutelsat Connect pour l'opérateur Eutelsat et GSAT-30 pour l'Agence spatiale indienne (ISRO). La durée prévue de la mission est de 38 minutes. Eutelsat Connect est un nouveau satellite «tout électrique», qui doit permettre à l'opérateur européen de proposer un accès à un débit maximal de 100 mégabits par seconde (Mbit/sec) et contribuer à «réduire fortement la fracture numérique dans 40 pays en Afrique et 15 pays d'Europe de l'Ouest», a indiqué par communiqué Arianespace.

GSAT-30 fournira des services de télévision, télécommunication et de diffusion sur tout le territoire indien, et des prises. L'année 2020 s'annonce comme une année charnière pour la



société chargée de l'exploitation et de la commercialisation des lanceurs européens, qui célèbre ses 40 ans. Elle compte effectuer avant la fin de l'année les tirs inauguraux des nouvelles fusées Ariane 6 et Vega C. Arianespace compte lancer plus de 300 satellites en 2020, soit la moitié de ce qu'elle a placé en orbite en 40 ans, à la faveur notamment du déploiement de la constellation OneWeb.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DAÏRA DE BORDJ EMIR ABDELKADER
COMMUNE DE BORDJ EMIR ABDELKADER
NIF : 098438099008903

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales (4^{ème} tentative)

Le président de l'assemblée populaire communale de Bordj Emir Abdelkader lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet :

• **Travaux de réalisation du chauffage central aux écoles primaires, y compris frais ANEP - Lot 03: Travaux de réalisation du chauffage central à l'école primaire Zerrouken Ahmed**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics contre paiement de la somme de 5.000,00 DA frais documentables).

Les entreprises devront déposer leurs offres au bureau des marchés publics accompagnées des pièces suivantes :

(Validés au jour de l'ouverture des plis)

1- Dossier de candidature :

Ce dossier contiendra ce qui suit :

1- Une déclaration de candidature remplis, signée et visée et datée par le soumissionnaire.

Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :
* n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics, conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspond au 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

* n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention «néant». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.

Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

* Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie

* Est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché

* A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
* détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie

2- Une déclaration de probité remplis, signée et visée et datée par le soumissionnaire ;

3- Statuts pour la société avec liste des gérants et documents justificatifs ;

4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

5- Copie de certificat de qualification et classification de l'entreprise activité

Principale «Travaux de bâtiment» catégorie 02 et plus, en cours de validité, «portant le Code de travaux du chauffage central» accompagnée de :

- Au moins Une (01) copie des attestations de bonne exécution dans le domaine « Travaux du chauffage centrale», signées par le maître de l'ouvrage.

- Copie des bilans financiers des trois (03) dernières années portant le cachet du service des Impôt, Dont le Moyen chiffre d'affaires est supérieur ou égale à 5.000.000,00 DA

6- Liste des moyens matériels (Copies des cartes grises ou récépissé de dépôt + assurances au nom de l'entrepreneur pour matériels roulant, et PV récent (ne dépasse pas une année) de l'huissier justice ou rapport d'expertise établie par expert agréé pour autres matériels).

7- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplômes et déclaration nominative CNAS durant l'année actuelle).

de 2- L'offre Technique contient:

- Une déclaration à souscrire rempli, signée et visée et datée par le soumissionnaire;

- Le présent cahier des charges daté, signé et visé par le soumissionnaire, portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » + Quittance de paiement (frais de documentation).

- Planning d'exécution des travaux détaillé (dûment signé et par le soumissionnaire).

- Mémoire technique justificatif remplis, signé et visé par le soumissionnaire (selon le modèle ci-joint).

3- L'offre financière contient:

1- Une lettre de soumission Remplis, signée et visée et datée par le soumissionnaire,

2- Le bordereau des prix unitaires (rempli, signé et caché par le soumissionnaire) arrêté en lettres et en chiffres.

3- Le devis quantitatif et estimatif (signé et caché par le soumissionnaire) arrêté en chiffres en T.T.C et en lettres.

Le dossier de candidature et les offres techniques et financières doivent être remises dans Trois enveloppes séparées (portant le nom du soumissionnaire et leur adresse) et introduites dans une enveloppe extérieure fermée anonyme ne portera que la mention (Appel d'offre nationale ouvert avec exigences de capacités minimales (4^{ème} tentative)- intitulé de projet) -- à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres).

La date limite du dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP. L'heure limite de dépôt des offres est fixée: avant 12 heures.

L'ouverture des plis est fixée à 14 heures du jour limité de dépôt des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour ouvrable suivant fera foi, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

DK NEWS

THÉÂTRE

La pièce GPS du TNA primée au Festival du Théâtre arabe 2020

La pièce GPS du Théâtre nationale algérien (TNA) a décroché, jeudi le prix de la meilleure représentation pour l'année 2020, et ce en clôture de la 12e édition du Festival du Théâtre arabe organisé à Amman (Jordanie) du 10 au 16 janvier courant, a annoncé le TNA sur sa page Facebook.

Écrite et mise en scène par Mohamed Cherhal, GPS est entrée en compétition avec huit (08) autres productions, à l'instar de «En Nems» (Maroc), «Samae Bayda» (ciel blanc), (Tunisie), ou encore, «Bahr wa Rimel» (mer et sables) (Jordanie). Le metteur en scène a mis sur un mélange alliant les techniques cinématographiques, le théâtre, le mime et le mouvement pour faire passer des messages critiquant l'égarément de l'homme moderne entre ses idées et principes et son rapport

au temps. La musique est composée par Adel Lamamra, la scénographie est signée Abdelmalek Yahia et l'éclairage Chawki El Messafi. D'autres spectacles hors compétition sont également au programme de cette 12e édition, à l'instar de «Rahin» du Théâtre régional de Batna. Fondé en 2009 par l'Instance arabe du théâtre, le Festival du Théâtre arabe, un des plus importants festivals dans les pays arabes, distingue depuis 2011, le meilleur spectacle du prix «El Kakimi».



CINÉMA

Décès de l'actrice égyptienne Magda Al-Sabahi, qui a incarné le personnage de Djamilia Bouhired



L'actrice égyptienne Magda Al-Sabahi, connue pour son rôle dans le film de Youcef Chahine «Djamilia» sur la vie de la moudjahida Djamilia Bouhired, est décédée jeudi à l'âge de 88 ans, rapportent des médias égyptiens. De son vrai nom Affaf Ali Kamel Al-Sabahi, la défunte était l'une des stars de l'âge d'or du cinéma égyptien en tenant le rôle principal dans une soixantaine de films, dont «Djamilia l'algérienne» (1958), co-écrit par le célèbre Nadjib Mahfoud. Née à

Tanta (nord d'Égypte) le 06 mai 1931, Magda a fait ses débuts dans le cinéma à l'âge de 15 ans et a signé son premier succès en 1949 avec le film «El Nassah», dont elle a partagé l'affiche avec Ismail Yacine. Elle a, à son actif, de nombreux grands classiques du cinéma égyptien, notamment aux côtés Abdelhalim Hafez et Farid El Atrache. En 1995, soit une année après sa retraite artistique, elle est élue présidente de l'Association égyptienne des femmes au cinéma.

SOUK AHRAS :

Ouverture de la première édition du festival national du jeune humoriste

Pas moins de 30 jeunes humoristes issus de plusieurs wilayas du pays prennent part à la première édition du festival national du jeune humoriste, ouverte jeudi à la salle de conférence «Miloud Touahri» de Souk Ahras sous le thème «Le rôle du théâtre dans l'ancrage des valeurs de la citoyenneté».

Devant se poursuivre jusqu'à samedi, la première édition de ce festival a été éternée par le spectacle «Messaoud wa zahr el meguedoud» signé du jeune Ali Achi de la wilaya de Souk Ahras traitant sur un ton décalé les traditions et coutumes des fêtes de mariage dans la société algérienne.

Le vice directeur au ministère de la Jeunesse et des sports, Anis Mehala a indiqué lors de son allocution d'ouverture que ce rendez-vous «vise essentiellement à donner l'opportunité

aux jeunes de faire étalage de leur talent d'humoriste et de promouvoir auprès d'eux l'esprit de compétition». Il a également affirmé que ce festival «va permettre d'apporter un nouvel élan aux activités culturelles dans la wilaya de Souk Ahras tout en assurant la promotion du patrimoine culturel national et l'émergence d'esprits créatifs au sein des générations montantes». Selon le directeur local de la jeunesse et des sports, Abdelbasset Aoun, ce festival, organisé en coordination avec l'office des établissements de jeunes et la ligue des activités culturelles et scientifiques, récompensera les trois meilleurs spectacles.

Il est à noter que les participants à cette édition vont bénéficier de sorties touristiques dans la région de Souk Ahras notamment aux sites antiques de Khemissa et de Madaure.

PUBLICITÉ

FESTIVAL

«Kayen wella Makanch», meilleur court-métrage au Festival universitaire d'Oran

Le court-métrage «Kayen wella makanch», du jeune cinéaste Kada Abdallah d'Aïn Defla, a remporté le Prix de la meilleure oeuvre complète à la deuxième édition du Festival national d'Oran du film universitaire, clôturée jeudi à l'Université des sciences et de la technologie «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB).

L'égalité des droits pour les personnes aux besoins spécifiques constitue la thématique centrale de cette oeuvre qui a déjà valu au réalisateur une distinction similaire lors de sa participation aux Journées du court-métrage de Tissemsilt (novembre 2018) et d'Aïn Kebira à Sétif (mars 2019).

Le Prix du meilleur scénario a été attribué à Keriballah Mohamed-Réda de Relizane pour son film «Sam», un thriller psychologique focalisant sur un personnage rongé par le remords d'avoir trahi ses amis, tandis qu'Akli Meddah de Batna a reçu le Prix de la meilleure réalisation pour son court-métrage «Bad Shoes» abordant, lui, le thème du harcèlement par la seule apparition

des chaussures des protagonistes.

Le comédien oranais Samir Benalla a, quant à lui, remporté le Prix du jury pour «Alam» (douleur), réussissant ainsi son entrée dans le domaine de la réalisation avec cette première oeuvre dédiée à la condition féminine. Deux autres Prix d'encouragement ont été attribués aux jeunes Boukef Mohamed-Tahar Shawki d'Annaba pour son film d'animation «Sun», et Mourad Miloud d'Oran pour «Tassouiroukoum lam youharirna» traitant de l'impact des médias sur l'opinion publique.

Au total, dix jeunes cinéastes étaient en compétition dans ce Festival organisé par le club universitaire «Art'USTO» avec le soutien de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) et de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Oran. Cette édition s'est tenue trois jours durant à l'auditorium de l'USTO-MB en présence de plusieurs figures de la scène artistique nationale, à l'instar de Mourad Khan, Fadéla Hachemaoui, Malika Youcef, Amira Amiar et Souad Bouali.

L'écrivain et traducteur Abderrahmane Meziane n'est plus

L'écrivain, traducteur et enseignant universitaire Abderrahmane Meziane est décédé, mercredi à Béchar, à l'âge de 59 ans, après un long combat de sa maladie.

Né le 18 novembre 1961, le défunt enseignait à l'Université de Béchar et était membre de plusieurs comités scientifiques et de recherche de certains la-

boratoires. Il était connu pour ses excellentes contributions, notamment dans la traduction des ouvrages critiques et de réflexion, outre des textes de dialogues littéraires.

Le défunt a traduit plus de 16 livres dans les domaines de la critique, de la culture et de la traduction dont "concepts nar-

ratifs" et "les intellectuels faussaires de Pascal Boniface", en sus d'autres livres littéraires de Rachid Boudjedra, Carlos Alvarado, Djamel Amrani et Albert Camus et bien d'autres. Le regrette à marqué de son empreinte le paysage culturel durant les années 90 en animant nombre de conférences et de rencontres dans les quatre coins du pays.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
NIF : 40801600016049

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHÉS RELATIFS AUX TRAVAUX DU RESTE À RÉALISER DU PROJET DE L'ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE GÉRIATRIE DE 100 LOTS A ZERALDA -

Conformément aux dispositions des articles 52, 65 et 82 alinéa 2 du décret présidentiel n°15 -247du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 14' DSP/ 2019, paru dans les journaux nationaux: SAWTE EL AHRAR : 01/12/2019 (en arabe), DK NEWS : 02/12/2019 (en français) et le BOMOP: la semaine du 08 au 12 /12/2019; que la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger a déclaré ce qui suit :

N° du Lot	Entreprise retenue	Délai de réalisation	Note technique	Montant de l'offre financière avant correction (DA/TTC)	Montant de l'offre financière après correction (DA/TTC)
Lot N°01 : Bâtiment	L'entreprise : ETB DAUD LAKHDAR Nif: 1960 2804 00178 35 Siège social : Cite 102 Logement Ouled Derradi M'sila.	24 mois	79,54 pts/100 pts	799 328 412,43	801 709 219,66
Lot N°02 : Electricité (courant fort /faible)	L'entreprise : EURL CFEA Nif: 001016098116536 Siège social : Cite sonneqaz 2 villa 419, Gué de Constantine-Alger	12 mois	78,50 pts/100 pts	245 719 012,35	245 719 012,35
Lot N°03 : Plomberie sanitaires et réseau anti incendie	L'entreprise : ETB-TCE SILMI MOHAMED Nif : 176090101422155 Siège social : 62 rue Rabi Ahmed Bouman-Bliida.	05 mois	60,00 pts/100 pts	65 458 092,00	65 458 092,00
Lot N°04 : HVAC	L'entreprise : SARL CLIMAT GENERALE Nif : 001034046407612 Siège social : Cite Boutouill N°61 Bordj Zemmours-wilaya de Bordj Bou Arreridj	14 mois	73,00 pts/100 pts	282 802 548,00	278 254 368,00
Lot N°05 : Fluides Médicaux	L'entreprise : SARL FLUIDAL Nif: 000231010635288 Siège social : 35 Rue Capitaine Hamri-Oran	04 mois	68,00pts/100 pts	51 985 745,00	51 985 745,00
Lot N°06 : Elevateurs	la commission d'ouverture et d'évaluation des offres a déclaré le lot N°06 infructueux au motif : -Aucune offre n'est réceptionnée.				

Les soumissionnaires, qui sont intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités à la Direction de la Santé de la Wilaya d'Alger au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés public de la Wilaya d'Alger, conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15 -247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Programme de la soirée

TF1 20:05

The Voice, la plus belle voix



Pour cette neuvième saison, de nouveaux occupants s'installent sur les célèbres fauteuils rouges de l'émission : Lara Fabian, Amel Bent, Marc Lavoine et Pascal Obispo. Le télé-crochet commence par la traditionnelle épreuve des auditions à l'aveugle. Chaque coach séduit par un candidat venu interpréter un titre de son choix peut se retourner afin d'espérer ajouter ce talent à son équipe. Chacun peut décider de «bloquer» l'un de ses camarades pour l'en empêcher, mais cette option ne peut être utilisée qu'une seule fois au cours de l'aventure.

france 2 20:05

Deux heures de rires et de directs



Pour démarrer cette nouvelle décennie sous le signe de la bonne humeur, le duo de présentateurs a concocté une sélection des plus grands moments de rire et de direct de la télévision. Entourés de nombreux invités, comme Anne Roumanoff, Pierre Palmade, Michel Boujenah, Patrice Carmouze, Philippe Candeloro, Patricia Loison, Laurent Boyer, Sandrine Quéfier, Jean-Marie Bigard, Yoann Riou ou K. Maro, les animateurs commentent les séquences les plus étonnantes, les plus belles gaffes, les fous rires et les incidents du direct, qui ont marqué les téléspectateurs.

france 3 20:00

Commissaire Magellan



Quatre amis, unis par la même passion du vélo, voient leur amitié mise à mal par la disparition de l'un d'entre eux. Vincent Dareau, ancien champion de cyclisme, le plus charismatique de la bande, est retrouvé assassiné. Le commissaire Magellan et la lieutenantante Selma Ber-rayah partent sur les traces du meurtrier. Ils interrogent Eloïse Valière, la secrétaire de Vincent, qui était également sa compagne. Elle leur confie que Vincent était sur le point de licencier l'un des employés de sa société de cycles et que l'entreprise était menacée de rachat.

CANAL+ 20:00

Gentlemen cambrioleurs



Alors qu'il coulait une retraite paisible et quelques lingots d'or, Brian Reader, ex-cambrioleur de haut vol, voit sa vie s'effondrer quand sa compagne meurt des suites d'une longue maladie. A l'enterrement, il retrouve ses anciens complices, Terry, John, et Danny, venus lui témoigner leur sympathie. Egalement présent, le jeune Basil, expert en alarmes, qui annonce à Brian connaître un moyen de dévaliser les coffres du prestigieux Hatton Garden Safe Deposit. Brian et Basil commencent alors des repérages.

6 20:05

Hawaii 5-0



Un professeur d'océanographie travaillant dans un laboratoire de recherches, situé en haute mer, a été trouvé mort sur une plage. Sa gorge a été tranchée. Les agents découvrent que son projet était financé par Claude Nostromo, un homme d'affaires spécialisé dans les systèmes d'ingénierie spatiale. Steve et Danny prennent aussitôt contact avec lui. Ils décident d'envoyer Junior, Adam et Tani au sein du labo pour évaluer la situation, recueillir des preuves et interroger les suspects potentiels.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2364

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2						5	9		
4			8		3	2			
	7	8							
6	2			3					
					1	9			
			7		5				
3	4								
			1						
7	5		9	6		3			

		7			4	9	1		6
2	1				7				5
				1					
					4	3			2
				2				5	4
						7	9	5	
						8		6	
						2	7		3
						6	3		

					6				
					4				
					7	2			

3	4	8	6		5		8	6		1			7	5	
		8					3	5	2					4	3
	2		1	5		6				4	2		8		7
		3									8			3	
	2									6	4				
9	7				6					1	7		6		9
1					8					5	9		3		
			4							3			7	8	
													9		

Horizontalement:
1 - Agrumes
2 - Alliage de fer - Edifié
3 - De plaisante façon
4 - Pronom indéfini - Ordre de tir - Bière légère
5 - Purgatif - Grand cerf nordique
6 - Absence de religion
7 - Arme de sardine grillée - Bouclier de tailleur
8 - Maison de moujik - Système de chauffage
9 - Badigeons d'huile - Troublé
10 - Bien entrelacées - Ville voisine de Dijon

Verticalement:
A - Augmentation de prix
B - Plante vénéneuse
C - Fleuve africain - Poisson à grosse tête
D - Élèverait au rang de dieu
E - Sa capitale est Erevan - Négation
F - Obtenu - Arrêt de circulation
G - Fils arabe - Diffuse
H - Où l'on est né - Degré musical
I - Mot de liaison - Note de diapason - Verre de bière
J - Il vaut de l'or - Vieilles habitudes



«L'homme meurt autant de fois qu'il perd l'un des siens»

Publilius Syrus

Mots croisés n°2364

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

NATATION/CHALLENGE DE GENÈVE : Sept Algériens visent les minimas des JO-2020 et des championnats d'Afrique

Sept nageurs algériens prennent part au 53e challenge international de Genève, prévu du 17 au 19 janvier en grand bassin, avec l'objectif de réaliser les minimas de participation aux Jeux Olympiques-2020 de Tokyo et aux championnats d'Afrique Open prévus avril prochain en Afrique du Sud.

La Fédération algérienne de natation (FAN) a engagé sept athlètes de l'équipe nationale dont six filles, de dernière minute, du duo Abdallah Ardjoune et Lounis Khendriche retenus par des examens universitaires.

Les nageurs retenus pour la compétition de Genève «sont tout proche des objectifs fixés» par la Direction technique nationale, a indiqué à l'APS le directeur des équipes nationales de la FAN, Lamine Benabderahmane.

«Nous participons au challenge de Genève avec sept nageurs de l'équipe nationale évoluant tous dans le championnat local.

Nous signalons toutefois l'absence de Ardjoune et Khendriche, retenus par leurs études universitaires», a-t-il dit, ajoutant «nous visons à travers cette participation, à décrocher des billets pour les JO, notamment par le nageur Djaballah Anis qui n'est pas loin des minimas B du 800 m nage libre.

Pour nos autres participants, dont quatre jeunes nageuses nées entre 2003 et 2004, nous espérons qu'ils réalisent les minimas de participation aux championnats d'Afrique Open».

Évoquant la méthode de sélection de ces sept nageurs, le technicien de la Fédération a indiqué que «ce groupe a été retenu après un travail préparatoire avec la direction tech-



nique nationale, en se basant sur des critères précis, puisque l'ensemble des nageurs participant au challenge de Genève sont à deux doigts d'assurer les minimas des championnats d'Afrique.

Nous leur souhaitons bonne chance». «Globalement, nous disposons d'une liste de 20 nageurs qui sont proches d'une qualification pour le rendez-vous continental ou l'échéance olympique.

La plupart d'entre eux évoluent à l'étranger tels Ramzi Chouchar, Moncef Balamane et Rania Nefsi qui prennent part régulièrement aux meetings qualificatifs aux joutes olympiques.

Le meeting de Genève est une opportunité offerte pour les nageurs locaux par la Fédération algérienne qui vise à

faire qualifier un maximum d'athlètes» a conclu le directeur technique national, signalant dans la foulée que des nageurs de l'équipe nationale participeront prochainement au meeting de Nice et Marseille (France). Dirigée par les deux entraîneurs nationaux Ali Maanseri et Lyes Nefsi, la sélection algérienne a rallié Genève jeudi matin.

Notons que la Confédération africaine de natation a fixé du 1er octobre 2019 au 1er mars 2020, la période de réalisation des minimas pour le rendez-vous continental.

Pour les minimas olympiques, la période en question a débuté en avril 2019 et prendra fin le 29 juin 2020.

Jusqu'à l'heure actuelle, trois nageurs algériens ont déjà assuré les minimas olympiques

:Oussama Sahnoune (minimas A aux 50 et 100 m NL), Djouad Syoud (minimas B aux 200 m 4 nages) et Abdallah Ardjoune (minimas B aux 100 et 200 m dos).

Les nageurs retenus pour le challenge international de Genève :

Anis Djaballah : 400 et 800 m nage libre

Khensa Belkacemi : 50, 100 et 200 m brasse et 200 m 4 nages

Sarah Chater : 50, 100 et 200 m dos

Sarah El Tahaoui : 50, 100 et 200 m dos

Meriem Khaledi : 100 et 200 m papillon

Nesrine Medjahed : 50 et 100 m nage libre, 50 et 100 m papillon

Imène Zitouni : 50, 100 et 200 m dos et 100 m papillon.

16^E TOUR ARABE CYCLISME DE CONSTANTINE : Les coureurs du GSP dominant la première étape

Les cyclistes du GS Pétroliers (sénior) se sont illustrés jeudi en dominant la première étape du 16e tour arabe cyclisme «Didouche Mourad» de Constantine dont le coup d'envoi a été donné à partir de la commune éponyme.

La première étape de cette compétition sportive qu'organise annuellement la commune de Didouche Mourad, la fédération algérienne de cyclisme, la direction locale de la jeunesse et des sports et la ligue de wilaya de la discipline, à l'occasion de la commémoration du 65e

anniversaire de la mort de Didouche Mourad (tombé au champ d'honneur le 18 janvier 1955), a été disputée sur une distance 105 km.

Pas moins de 77 cyclistes, dont 19 tunisiens, ont accompli cette distance ayant pour point de départ et d'arrivée la commune de Didouche Mourad en passant par Hamma Bouziane, Constantine, Ain Smara, Oued Othmania et El Malha pour voir Karim Hadj Bouzid du GS pétroliers s'imposer devant ses coéquipiers Ismail Lalouchi et Abdellah Benyoucef. Chez

les juniors, Ayoub Chibani de la sélection de la fédération algérienne du cyclisme (FAC) est monté sur la première marche du podium, devant son coéquipier Slimane Bedlisse et Abdenour Sahraoui de l'équipe de Oued Tlilat (Oran).

Il est à noter que la deuxième étape de ce tour cycliste se déroulera vendredi sur une distance de 128 km, avec comme point de départ et d'arrivée la ville de Didouche-Mourad en passant par Tourniat, Salah Bouchour et Ramdhan Djamel et Sidi Mezghiche dans la wilaya de Skikda.

PRÉ-QUALIFICATIONS À L'AFROBASKET-2021 (GR. A): L'Algérie qualifiée pour la 2^e phase malgré sa défaite devant le Cap-Vert (90-99)

La sélection algérienne de basket-ball messieurs s'est qualifiée pour la 2e phase des qualifications pour l'Afro-Basket 2021, en dépit de sa défaite devant son homologue du Cap-Vert sur le score de (90-99), mi-temps (37-40) lors de la 2e manche du tournoi des pré-qualifications (groupe A), disputée jeudi à la salle de Staouéli (Alger).

Les scores des quarts-temps de la rencontre ont été comme suit: 1er QT:(21-17), 2e QT (16-23), 3e QT (29-26), 4e QT (24-33).

Les protégés de Faïd Bilal,

vainqueurs hier mercredi, de la 1re manche (79-67), composent ainsi leur billet pour la deuxième phase grâce à leur meilleure différence sur les deux matches (+3).

Sept zones prendront part aux pré-qualifications de l'Afro-Basket-2021 dans cinq groupes (A, B, C, D, E) au mois de janvier à travers le continent. Les cinq vainqueurs se qualifieront pour l'étape suivante du processus de qualification.

Pour la deuxième phase des qualifications, les cinq vainqueurs de chaque groupe rejoindront 15 équipes qui ont

participé à l'AfroBasket 2017 en Tunisie, à savoir, l'Angola, le Cameroun, la République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, l'Égypte, la Guinée, le Mali, le Maroc, le Mozambique, la Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, la Tunisie et l'Ouganda.

Les 20 équipes seront réparties en cinq groupes de quatre. Dans chaque groupe, les équipes disputeront deux tours qui se dérouleront en trois fenêtres internationales.

Trois groupes joueront du 17 au 25 février 2020 et les deux autres commenceront leur

campagne lors de la fenêtre du 23 novembre au 1er décembre 2020.

Les lieux de ces tournois seront déterminés ultérieurement.

Les cinq groupes joueront ensuite dans l'ultime fenêtre du 15 au 23 février 2021, les trois meilleures équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase finale de l'AfroBasket 2021 qui aura lieu au Rwanda.

Résultat:

Jéudi: Cap Vert - Algérie 99-90
Joué mercredi: Algérie - Cap Vert 79-67.

PRÉ-QUALIFICATIONS AFROBASKET-2021 (GR. A) : L'Algérie qualifiée au bout du suspense

La sélection algérienne de basket-ball s'est qualifiée pour la deuxième phase des éliminatoires pour l'AfroBasket-2021, malgré sa défaite face au Cap Vert (90-99), pour le compte de la 2e journée du groupe A des pré-qualifications, disputée jeudi à Staouéli (Alger).

Le Cinq algérien a obtenu cette qualification grâce à la victoire décrochée, mercredi, face au même adversaire avec un écart de douze points (79-67), et accède ainsi à la deuxième phase des qualifications pour l'AfroBasket-2021, qui débutera en novembre 2020.

Dans une deuxième manche disputée de bout en bout, les Algériens menés de 14 points à moins de deux minutes de la fin de la rencontre, ont réussi à se ressaisir dans les dernières secondes pour réduire l'écart à 9 points et assurer la qualification.

Maladroite aux tirs extérieurs, avec seulement 38% de réussite à trois points (7 sur 18), la sélection algérienne a, encore une fois, pu compter sur ses joueurs intérieurs, notamment, Kamel Ammour (30 points) et Mohamed Touati (20 points), pour rivaliser avec les Capverdiens portés par l'excellent Ivane Almeida, auteur de 27 points dont cinq tirs primés à trois points.

Après un premier quart-temps remporté 21 à 17, le Cinq algérien famélique en défense et dominé aux rebonds, a laissé les Capverdiens revenir dans le match et prendre l'avantage au tableau d'affichage (40-37) avant la mi-temps.

Au retour des vestiaires, les Algériens sous l'impulsion de Merouane Bourkaib et Nadjmeddine Belkacemi, ont réussi dans un premier temps à reprendre l'avantage (52-48), avant d'enchaîner les pertes de balle qui ont permis aux Capverdiens en réussite aux tirs à trois points (51%), de revenir au score (66-66) à la fin du 3e quart.

Dans le dernier quart-temps, les Capverdiens plus agressifs en défense, ont réussi à prendre jusqu'à 14 points dans le money-time, mais la précipitation et une faute flagrante de Joel Almeida, qui a offert deux lancers francs plus la possession de balle, ont permis aux Algériens de réduire le score à 9 points (90-99) et décrocher ainsi la qualification au bout du suspense.

Outre le groupe A, composé de l'Algérie et du Cap Vert, les pré-qualifications pour l'AfroBasket-2021 regroupent les pays de sept zones répartis dans les groupes (B, C, D, E), dont les rencontres sont prévues ce mois de janvier à travers le continent.

Les cinq vainqueurs se qualifieront pour l'étape suivante du processus de qualification qui regroupera 20 équipes.

LIGUE 1 - MC ALGER : Almas, 10 président en 7 ans

Les saisons se suivent et se ressemblent au MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) en matière d'instabilité managériale, avec la nomination, mercredi, d'Abdenacer Almas en tant que nouveau président du Conseil d'administration (CA) en remplacement d'Achour Betrouni, démissionnaire.

Almas, expert juridique au sein de Sonatrach et ancien secrétaire général du GS Pétroliers, devient le 10^e président du «Doyen» en 7 ans seulement, soit depuis le retour aux commandes de l'entreprise nationale d'hydrocarbures en 2013, ce qui représente un triste record pour une formation de l'élite.

Pourtant, le Mouloudia, dauphin au terme de la phase aller, à deux points du champion d'hiver le CR Belouizdad et toujours en lice en Coupe arabe et Coupe d'Algérie, «pouvait facilement éviter cet énième changement si Achour Betrouni et le directeur général sportif Fouad Sekhri (limogé), avaient fait preuve de sagesse et de retenue», eux qui ont étalé leur linge sale par presse interposée, estime-t-on dans la famille du club.

S'en est suivi un sit-in de protestation des supporters, lundi dernier, devant le siège de Sonatrach, actionnaire majoritaire du club.

Ils étaient nombreux à exprimer par chants et slogans leur colère et déception contre la gestion que certains estiment carrément «mauvaise» en raison notamment du conflit entre Betrouni et Sekhri.

Une action qui a trouvé finalement un écho favorable chez les décideurs, lesquels n'ont pas tardé à faire le ménage «dans l'intérêt d'un club»,



disent-ils, qui court derrière un titre de champion le fuyant depuis 10 ans.

Nominé à la tête du CA en août 2019 en remplacement de Mohamed Hireche, Betrouni n'a pas fait long feu pour son deuxième passage à la tête du «Doyen» après un premier en 2015-2016, lui qui espérait mener le club algérois vers la consécration.

Son conflit avec Sekhri, né surtout du limogement de l'ancien entraîneur français Bernard Casoni, ne lui a pas permis d'aller jusqu'au bout de

son objectif. Hocine Amrouche était le premier président du Conseil d'administration du club sous Sonatrach, depuis son retour en janvier 2013.

Il est resté aux commandes pendant six mois, avant qu'il ne soit démis de ses fonctions suite à l'affaire des médailles que ses joueurs n'ont pas voulu recevoir à l'issue de la finale perdue de Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (0-1).

Plusieurs présidents se sont succédé ensuite à la tête du club, dont notamment Boud-

jemaâ Boumella (2013-2014), ou encore Fodil Yaici. Ce dernier, estimant qu'il n'avait pas l'envergure d'assumer une telle responsabilité, cédera son poste, quelques semaines après, à Omar Hadj-Taleb.

Autant de départs volontaires (démissions) ou limogements qui ont eu raison du MC Alger.

Le club s'est alors retrouvé souvent en butte à des crises internes, ce qui s'est répercuté sur les résultats de l'équipe, avec trois titres seulement en 7 ans.

LIGUE 1 / USM BEL-ABBÈS : L'entraîneur Yaïche tire la sonnette d'alarme

L'entraîneur de l'USM Bel-Abbès, Abdelkader Yaïche, a prévenu qu'il n'était désormais plus responsable d'éventuels mauvais résultats que pourrait enregistrer son équipe lors de la phase retour du championnat de Ligue 1 de football, après le prolongement par plusieurs joueurs de leur grève.

Ayant failli boycotter leur dernier match de la première partie du championnat, perdu sur le terrain du Paradou AC (3-0), pour réclamer la régularisation de leur situation financière, la quasi-totalité des joueurs de la formation de la «Mekerra» n'ont pas repris l'entraînement en vue de la seconde tranche de la compétition.

Cette situation a mis hors d'état de lui le coach Yaïche, même s'il dit, dans une déclaration à l'APS, «comprendre» ses

protégés qui attendent depuis longtemps de percevoir quatre salaires ainsi que deux primes de matches. Malgré cette nouvelle zone de turbulences que traverse le club de l'ouest du pays, Yaïche rassure qu'il n'avait pas l'intention de laisser tomber son équipe, mais s'en lave, d'ores et déjà, les mains concernant une probable chute libre de son «team» au cours des prochains matches.

«En ratant déjà près de quatre séances d'entraînement, il nous sera très difficile de tenir le coup lors des premiers matches de la phase retour, comme il nous sera aussi délicat de rattraper ce retard», a-t-il mis en garde.

L'USMBA, qui a pourtant terminé (provisoirement) la phase aller à une honorable troisième place avec 22 points, risque aussi de payer cher cette grève de ses

joueurs lors des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie, prévus pour le 8 février prochain, à encore prédit le technicien algérois. Lors de la 16^e journée du championnat, la première de la phase retour, les poulains de Yaïche accueilleront le MC Oran dans le derby de l'Ouest du pays, rappelle-t-on. Par ailleurs, la direction de l'USMBA vient de libérer son attaquant, Okacha Hamzaoui, arrivé l'été passé au club sans prendre part à aucun match tout au long de la première partie de cet exercice en raison d'une blessure.

Le joueur, âgé de 29 ans, a rejoint un club iranien, indique la direction de la formation de la «Mekerra».

Hamzaoui rejoint le club iranien de Tractor FC

L'attaquant algérien Okacha Hamzaoui, laissé libre par l'USM Bel-Abbès (Ligue 1 algérienne de football), s'est engagé avec le club iranien de Tractor FC (Div.1), rapporte mercredi soir l'agence de presse iranienne Tasnim.

Le joueur de 29 ans a rejoint sa nouvelle formation en Turquie, où elle se trouve en stage préparatoire en vue de la seconde partie de la saison, dont la reprise est prévue les 25 et 26 janvier avec le déroulement de la 17^e journée.

Au terme de la 16^e journée, Tractor FC occupe la 3^e place au classement avec 30 points, à quatre longueurs du leader Perspolis (34 points).

Il s'agit de la deuxième expérience à l'étranger pour Hamzaoui, après une première sous les couleurs du club portugais de Nacional Madeira (43 apparitions/ 8 buts) en 2016-2017.

L'USMBA a décidé cet hiver de libérer Hamzaoui, arrivé l'été dernier pour un contrat de deux saisons, sans pour autant jouer aucun match tout au long de la première partie de cet exercice en raison d'une blessure.

CHAMPIONNAT TURC (FENERBAHÇE) : Le directeur sportif Damien Comolli jette l'éponge

Le directeur sportif français de Fenerbahçe (Div.1 turque de football) Damien Comolli, a démissionné de son poste sur fond de tensions avec les supporters et la direction, doublées de difficultés financières et sportives, a annoncé jeudi le club stambouliote.

La démission de l'ancien directeur sportif de Saint-Etienne, de Tottenham et de Liverpool, entre autres, et dont le contrat courrait jusqu'en 2021, in-

tervient après qu'il a été durement critiqué par l'exigence public de Fenerbahçe pour les derniers recrutements effectués par le club.

L'arrivée en janvier du défenseur international guinéen Simon Falette, prêté par Francfort, n'avait qu'attisé les tensions.

Confronté à un déluge de critiques et des accusations de liens avec la société Rogon, l'agence qui gère la carrière de Falette, Comolli (47 ans) a ouvert

LIGUE 1: Le MCA et l'OCO signent une «lettre d'intention» pour l'utilisation des infrastructures du 5-Juillet

La direction de l'Office du complexe olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf d'Alger et celle du MC Alger ont signé jeudi une «lettre d'intention» en vue d'«étudier et de finaliser» les conditions de mise à disposition des infrastructures du stade du 5-Juillet au profit du club algérois, a annoncé le pensionnaire de Ligue 1 de football sur sa page officielle Facebook.

«Le président du Conseil d'administration de la SSPA/MCA Abdenacer Almas et le directeur général de l'OCO, Mohamed Bekhti, ont procédé jeudi 16 janvier à la signature d'une lettre d'intention consacrant la volonté des deux parties d'étudier et de finaliser les conditions de mise à disposition par l'OCO des infrastructures du Complexe du 5-Juillet au profit du MCA», a indiqué le «Doyen» dans un communiqué, sans dévoiler plus de détails sur cet accord.

Fermé en novembre dernier, le stade du 5-Juillet subit depuis une vaste opération de modernisation et mise à niveau, selon les dernières directives du Gouvernement, qui a donné son accord pour le financement de plusieurs opérations.

Sa réouverture est prévue en mars prochain.

Abdenacer Almas a été désigné mercredi à la tête du Conseil d'administration de la Société sportive par actions SSPA/Le Doyen, en remplacement d'Achour Betrouni, démissionnaire, alors que le directeur général sportif Fouad Sekhri a été limogé.

Le MCA, qui reste sur une défaite à domicile en championnat face à l'ES Sétif (1-2), a bouclé la phase aller de la compétition à la 2^e place avec 27 points, à deux longueurs du CR Belouizdad, détenteur du titre honorifique de champion d'hiver.

Le Mouloudia reste toujours en lice en Coupe arabe et en Coupe d'Algérie.

la semaine dernière un compte Twitter pour menacer de poursuites les auteurs de ces «mensonges éhontés». Sa volée de tweets, dans laquelle il semblait prendre ses distances avec le recrutement de Falette, a déplu au président Ali Koç, selon la presse turque. Fenerbahçe occupe actuellement la quatrième place de «Super Lig» avec 31 points, à six longueurs du leader Sivasspor.

LIGA ESPAGNOLE (20^e JOURNÉE) :**Choc Real Madrid - FC Séville, une première pour Setièn avec le Barça**

Le Real Madrid, auréolé de la Supercoupe d'Espagne, jouera un match piège à domicile samedi face au FC Séville, alors que le nouvel entraîneur du FC Barcelone Quique Setièn, signera ses grands débuts face à Grenade, à l'occasion de la 20e journée du championnat d'Espagne de football.

Co-leader de Liga à égalité de points avec le Barça, le Real aborde cette journée avec cinq points d'avance sur les Andalous, quatrièmes.

L'entraîneur français du club merengue Zinédine Zidane dispose de peu de marge de manœuvre, d'autant que ses cadres Sergio Ramos et Karim Benzema, blessés, devraient manquer à l'appel ce week-end.

Le FC Barcelone, opposé à Grenade (10e), affrontera un adversaire à sa portée qui pourrait lui permettre de profiter d'un éventuel faux-pas madrilène.

Il s'agira du premier match dirigé par Quique Setièn, nommé lundi entraîneur en remplacement d'Ernesto Valverde, limogé.

L'ancien coach du Bétis Séville devra effacer l'élimination du Barça en demi-finale de la Supercoupe contre l'Atlético (3-2), et conforter l'engagement pris mardi lors de sa présentation à la presse : «Ma seule promesse, c'est que mon équipe jouera bien», a-t-il assuré.

L'Atlético Madrid, troisième à cinq points des deux premiers, se déplace samedi chez les Basques d'Eibar pour conserver sa place sur le podium.

Programme de la 20e journée (en heures algériennes) :

Vendredi 17 janvier

(21h00) Leganés - Getafe

Samedi 18 janvier

(13h00) Levante - Alavés

(16h00) Real Madrid - Séville

(18h30) Osasuna - Valladolid

(21h00) Eibar - Atlético Madrid

Dimanche 19 janvier

(12h00) Majorque - Valence CF

(14h00) Bétis Séville - Real Sociedad

(16h00) Villarreal - Espanyol Barcelone

(18h30) Athletic Bilbao - Celta Vigo

(21h00) Barcelone - Grenade.

RWANDA:**Le sélectionneur Vincent Mashami limogé**

Le sélectionneur du Rwanda Vincent Mashami a été démis de ses fonctions pour mauvais résultats, a annoncé jeudi la Fédération rwandaise de football.

«Le Rwanda a limogé l'entraîneur Vincent Mashami après les deux défaites consécutives des Amavubis lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2021», indique la Fédération rwandaise de football dans un Tweet.

Vincent Mashami avait été nommé sélectionneur de son pays en août 2019 avec comme objectif de qualifier la sélection rwandaise à la CAN 2021, la compétition phare du football africain qui se déroulera au Cameroun du 9 janvier au 6 février.

Le Rwanda avait perdu ses deux premières rencontres de qualification à la CAN 2021 face respectivement au Mozambique (0-2) et contre le Cameroun (0-1) à Kigali.

En revanche, il a réussi à qualifier son pays pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2022 dont le tirage au sort aura lieu le 21 janvier prochain. Il a également qualifié le Rwanda à la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2020 au Cameroun. Le nouveau sélectionneur du Rwanda sera connu dans les prochaines semaines.

APS

**COUPE D'ALGÉRIE (16ES DE FINALE) :
Le CRB Adrar pour l'exploit face à Aïn M'ila**

La formation du CRB Adrar (Inter-régions/Sud-ouest) tentera de créer l'exploit, en accueillant aujourd'hui l'AS Aïn M'ila (14h00), en match comptant pour la mise à jour des 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football.



Même si l'ASAM bénéficiera de la faveur des pronostics, il n'en demeure pas moins que le club d'Adrar, 9e au classement de son championnat (21 pts), compte jouer son vantage jusqu'au bout pour espérer poursuivre sa belle aventure dans cette épreuve.

Le CRBA s'est qualifié en 16es de finale en éliminant à domicile le FCB Telagh de

la Régionale 1 (2-1), alors que l'ASAM a validé son billet aux dépens de la JS Kabylie (1-0 a.p.).

Ces 16es de finale restent encore tronqués de trois rencontres : WA Boufarik (Ama.) - MC Alger (L1) fixée au dimanche 26 janvier ainsi que ASM Oran (L2) - USM Alger (L1) et Paradou AC (L1) - MCB El Bayadh (IR) qui se joueront le jeudi

13 février prochain. Lors de la première partie des 16es de finale, la logique a été plutôt respectée avec la qualification des favoris, dont le tenant du trophée le CR Belouizdad, en déplacement chez l'Olympique Médéa (1-0). Quatre clubs de l'élite sont passés à la trappe : le NC Magra, le NA Hussein-Dey, la JS Kabylie et la JS Saoura.

Aujourd'hui / CRB Adrar (IR) - AS Aïn M'ila (L1) 14h00

Déjà joués :

ASO Chlef (L1) - IRB Boumedfaâ (IR) 2-1 (a.p.)

SC Mecheria (IR) - USM Bel-Abbès (L1) 0-2

USM Annaba (L2) - CR Village-Moussa (Ama.) 2-0

MC Oran (L1) - ARB Ghriès (IR) 3-1
Amel Boussaâda (L2) - CR Zaouia (IR) 2-0

ES Guelma (IR) - MSP Batna (Ama.) 2-1

Olympique Médéa (L2) - CR Belouizdad (L1) 0-1

AB Chelghoum Laïd (Ama.) - ES Sétif (L1) 1-5

CABB Arréridj (L1) - AS Khroub (L2) 1-0

CSA Marsa (Régionale 2) - US Biskra (L1) 0-1

RC Arbaâ (L2) - NA Hussein-Dey (L1) 1-0 (a.p.)

CS Constantine (L1) - JS Saoura (L1) 2-1

Reste à jouer :

Demain, 26 janvier :
WA Boufarik (Ama.) - MC Alger (L1) 14h00

Jeudi, 13 février :
ASM Oran (L2) - USM Alger (L1) 14h00

Paradou AC (L1) - MCB El Bayadh (IR) 14h00.

CAN-2020:**La FAF s'oppose à la domiciliation du tournoi dans la ville de Laâyoune occupée**

La Fédération algérienne de football (FAF) a adressé une lettre au président de la Confédération africaine de football (CAF) dans laquelle elle «dénonce et s'oppose» à la domiciliation de la Coupe d'Afrique des nations de futsal 2020 (28 janvier - 7 février) par le Maroc dans la ville occupée de Laâyoune «qui relève du territoire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD)», a annoncé l'instance fédérale hier dans un communiqué publié sur son site officiel.

La FAF a menacé de ne pas prendre part «aux festivités du 63e anniversaire (8 février prochain) de la CAF s'il advient qu'elle soit invitée, en marge de la tenue de la réunion du Comité Exécutif de l'instance du football africain».

Elle a rappelé que «la CAF a toujours été aux avant-postes des valeurs

universelles et avait vaillamment lutté contre toute forme de colonisation, à commencer par le régime de l'apartheid en Afrique du Sud», qualifiant cette décision «à connotation politique» et considérant «qu'un tel événement prône la division au sein de la famille de la CAF».

La FAF a appelé la CAF à ce que «la domiciliation des événements cités précédemment dans la ville occupée de Laâyoune soit reconsidérée, pour ne pas cautionner la politique du fait accompli, et réitérer sa parfaite position toujours en adéquation avec les valeurs de l'Algérie a, de tout temps, défendues».

L'Algérie emboîte ainsi le pas à l'Afrique du Sud qui a fait part de sa décision de boycotter ce rendez-vous par le biais du président de sa Fédération de football (SAFA) Danny Jordaan, membre du Comité Exécutif et

3e vice-président de la CAF. «Nous devons nous retirer de la CAN de futsal en raison des problèmes avec le Maroc et la République arabe sahraouie».

Le Maroc insiste pour y organiser le tournoi (à Laâyoune) et nous leur avons conseillé de ne pas le faire, mais ils n'écouteront pas.

La position de notre gouvernement est que Laâyoune est une zone contestée et un territoire occupé», a-t-il indiqué.

«Nous sommes conscients du risque d'amende qu'inflige la CAF et d'autres répercussions faisant suite à notre décision», mais «le Maroc reste une puissance occupante au Sahara occidental, illégalement, et le gouvernement sud-africain ne reconnaît jamais la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental», selon la même source.

LIGUE 1 - USM ALGER :**Belkaroui devant le conseil de discipline**

Le défenseur central de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Hicham Belkaroui, sera traduit devant le conseil de discipline pour «déclarations mensongères» et «non-respect du groupe», a indiqué le porte-parole usmiste, Tarek Ghoul. «Le joueur a été préparé par le staff pour jouer en tant que titulaire face à la JSK, il est entré en mise au vert avec ses coéquipiers.

Au moment du dîner, il a refusé de descendre de sa chambre, nous étions surpris par son attitude. Ce qui m'a étonné le plus, c'est sa déclaration aux médias sur une supposée proposition de la direction de réduire son salaire, il a même déclaré qu'il a été expulsé de l'hôtel, c'est complètement faux. Il a passé la nuit avec l'équipe», a raconté Ghoul. Selon ce dernier, qui s'exprimait jeudi soir à l'issue de la victoire du club algérois à domicile face à la JS Kabylie (1-0), en match comptant pour la mise à jour de la 12e journée du championnat, «il a été convenu avec le manager de Belkaroui de revoir sa situation du moment qu'il n'a joué que rarement de-

puis le début de la saison et non pas pour réduire son salaire». «Le joueur sera traduit bien évidemment devant le conseil de discipline pour n'avoir pas respecté le groupe. Il a généré une préparation à la veille d'un match important face à la JSK. Il sera sanctionné.

Une réunion est prévue samedi pour prendre des décisions concernant notamment son avenir», a-t-il ajouté. Dans une déclaration accordée jeudi à El-Heddaf TV, Belkaroui a carrément parlé de «grande erreur» en signant à l'USMA : «Ce

qui se passe au sein du club est une vraie farce. J'ai pris conscience que j'ai fait une grande erreur en venant ici. J'ai été surpris que l'on m'expulse de l'hôtel après mon refus de réduire mon salaire, je considère cela comme une grande insulte. Je ne me tairai pas pour mon droit et je ne laisserai personne m'humilier, quel que soit son statut». Belkaroui (29 ans), ancien international (9 sélections), avait rejoint le champion d'Algérie sortant l'été dernier pour un contrat de deux saisons, en provenance d'Al-Raed (Div.1 saoudienne).

LE BAYERN S'INTÉRESSE À MEUNIER

Selon Bild, le Bayern Munich est à la recherche d'une option rapide à ficeler et pas trop coûteuse pour son poste de latéral droit. Et toujours selon le média allemand, le joueur du PSG, Thomas Meunier, pourrait être celle-ci. Le Belge de 28 ans est en fin de contrat en juin à Paris et ne jouit pas d'une cote extraordinaire dans la capitale française. Reste qu'il faudrait pour le PSG le remplacer en cas de vente, et qu'à quelques semaines des huitièmes de finale de la Ligue des champions, une telle opération reste très peu probable.



Maguire portera le brassard de capitaine

Avant le choc à Liverpool dimanche, lors de la 23e journée de Premier League, Ole-Gunnar Solskjaer a effectué une annonce en conférence de presse.

Conséquence du départ du défenseur Ashley Young, en passe de s'engager avec l'Inter Milan, l'entraîneur norvégien de Manchester United a fait savoir que Harry Maguire allait récupérer le brassard de capitaine. Acheté l'été dernier pour 90 millions d'euros, le défenseur central anglais est devenu incontournable dans le onze manœuvrier. Le numéro 5 des Red Devils a disputé 22 rencontres de Premier League.

Higuain : «Remporter la C1, mon seul rêve !»

"Tout n'est pas toujours beau autour du football, et tout le monde comprend de quoi je parle. Je pratique un sport que j'aime mais je fais partie d'une industrie qui parfois ne me plaît pas". C'est ce qu'a déclaré Gonzalo Higuain dans un entretien accordé au tabloïd anglais The Telegraph.

Il a ensuite parlé de sa relation avec Maurizio Sarri: "J'ai beaucoup appris de chaque entraîneur mais il ne fait aucun doute que Sarri est celui qui a obtenu le meilleur de moi. Il ne laisse jamais tomber, c'est un têtù et cela est d'une grande utilité avec moi. Je suis également têtù et il n'y a rien de mal à cela. J'ai un excellent rapport avec lui mais puisque nous sommes têtus tous les deux, il y a parfois des conflits. Mais ce sont toujours des conflits constructifs". Son rêve ? Le même que celui de tout le peuple bianconero: "Mon seul rêve est de remporter la Ligue des Champions. J'ai gagné et marqué dans tous les championnats. J'ai eu une carrière fantastique. Je ne pourrais progresser qu'en remportant la Ligue des Champions. Je sais que c'est interdit de le dire, mais c'est la réalité".



Reece James prolonge jusqu'en 2025

Le jeune latéral droit des Blues a signé un contrat longue durée avec son club formateur. Chelsea blinde une de ses nouvelles pépites. Ce jeudi soir, le club londonien a officialisé la prolongation de contrat de Reece James jusqu'en 2025. Formé au club, le jeune (20 ans) latéral droit anglais des Blues s'est révélé cette saison et a participé à 11 matches de Premier League (2 passes décisives).

Hugo Lloris tout proche d'un retour

Les Spurs en avaient bien besoin ! Après s'être luxé l'épaule au mois d'octobre dernier, Hugo Lloris est tout proche d'un retour à la compétition. Le capitaine tricolore a d'ailleurs pu reprendre l'entraînement collectif avec Tottenham cette semaine. Une très bonne nouvelle pour José Mourinho, pour espérer revenir sur la quatrième place de la Premier League. On s'imaginait au pire pour Hugo Lloris, lors de sa blessure face à Brighton au mois d'octobre dernier. Finalement, le portier de Tottenham ne devrait rater que quatre mois de compétition. Les Spurs ont d'ailleurs annoncé que le gardien tricolore était de retour à l'entraînement cette semaine. Un retour qui devrait faire les affaires de José Mourinho. Toujours en course pour la quatrième place de la Premier League, les Spurs sont à neuf longueurs de Chelsea. Ils n'auront plus trop le droit à l'erreur lors des prochaines journées, pour refaire ce retard. Quoi de mieux que de pouvoir compter sur l'un des meilleurs gardiens du championnat pour rassurer la défense ?



Manchester United vise Llorente

Après avoir quitté le Real Madrid pour l'Atlético l'été dernier, Marcos Llorente ne parvient pas à se faire une place au sein de l'effectif de Diego Simeone. N'ayant disputé que 310 minutes en Liga, soit l'équivalent d'un peu de moins de quatre matches, le joueur de 24 ans serait déjà sur le départ. Manchester United souhaiterait en profiter pour le faire venir cet hiver. Marcos Llorente ne pensait sûrement pas connaître une telle première partie de saison avec l'Atlético Madrid. Recruté pour près de 30 millions d'euros l'été dernier, en provenance du Real Madrid, le jeune milieu de terrain s'attendait à jouer plus souvent. Pour le moment, il n'a connu que trois titularisations en Liga. Une situation qui devrait le pousser à un départ. D'autant plus que le joueur de 24 ans est dans le viseur de Manchester United. D'après les informations de Manchester Evening News, les Red Devils souhaiteraient récupérer le milieu espagnol, pour combler les absences de Paul Pogba et Scott McTominay.



PRÉSIDENTICE Le Président Tebboune recevra mardi prochain des responsables de médias publics et privés

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune recevra, mardi 21 janvier au siège de la présidence de la République, une délégation de directeurs et responsables de médias publics et privés, a indiqué jeudi un communiqué de la présidence de la République. Cette rencontre «sera une occasion pour éclairer l'opinion publique nationale sur les questions de l'heure au double plan interne et externe», a précisé le communiqué.

S'inscrivant dans le cadre des engagements du Président de la République d'organiser des rencontres périodiques avec les médias, cette audience sera suivie par d'autres entretiens avec des journalistes et des responsables d'organes de presse, a conclu le communiqué.

Le Président Tebboune reçoit le président de l'Association des oulémas musulmans algériens

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu mercredi à Alger le président de l'Association des oulémas musulmans algériens, Dr. Abderrezak Guessoum, dans le cadre du dialogue et des consultations engagés sur la révision de la Constitution, indique la Présidence de la République dans un communiqué. L'audience a donné lieu à un échange de vues sur nombre de questions nationales, notamment les moyens à même de dépasser la conjoncture actuelle pour se consacrer aux questions substantielles, ajoute le communiqué qui évoque dans ce sens l'édification d'institutions efficaces reflétant la volonté populaire et d'une économie nationale forte, diversifiée et génératrice de richesses et d'emplois qui garantissent les conditions d'une vie décente à tous les Algériens, ainsi que la création d'un environnement social et culturel favorisant l'épanouissement de la jeunesse et consolidant son patriotisme.

Pour sa part, Dr. Abderrezak Guessoum a exposé la vision de l'Association de la contribution qu'elle peut offrir pour faire face aux défis à travers l'attachement permanent à la Déclaration du 1er Novembre en tant que référence immuable et source d'inspiration pour la préservation des constantes, des fondements et des valeurs de la Nation», ajoute le même source.

CRISE EN LIBYE :

L'Algérie et l'Italie partagent «une vision commune basée sur le dialogue»

Le président du Conseil italien, Giuseppe Conte, a affirmé jeudi à Alger que l'Algérie et son pays partagent une vision commune basée sur le dialogue, seule et unique option pour trouver une solution politique à la crise en Libye.

«L'Algérie et l'Italie partagent une vision et une approche communes en ce qui concerne la question libyenne. Ce dossier constitue une préoccupation pour nos deux pays», a déclaré M. Conte à l'issue de ses entretiens avec le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Tout en rejetant toute intervention militaire dans ce pays, M. Conte a mis l'accent sur la nécessité de privilégier la voie du dialogue pour un règlement pacifique de ce conflit. «C'est le moment du dialogue et de la concertation», a-t-il soutenu.

«Nous devons faire confiance aux instruments de la diplomatie qui sont toujours plus efficaces que les armes, parce qu'ils offrent une option de paix et de stabilité», a-t-il affirmé. Il a relevé



aussi que l'Algérie et l'Italie «travaillent ensemble» en prévision de la conférence sur la Libye, prévue dimanche prochain à Berlin, et eurent à recueillir «toutes les possibilités offertes par ce processus en vue d'une solution pacifique et politique à cette crise», tout en appelant à un cessez le feu «durable»

comme premier pas pour un dialogue «constructif».

Par ailleurs, M. Conte a mis en avant le rôle de l'Algérie dans la sécurisation et la stabilisation dans la région du Sahel, notamment au Mali, précisant que son pays se concentre «constamment» avec l'Algérie sur les questions de la paix et de sécurité.

Les entretiens entre MM. Abdelmadjid Tebboune et Giuseppe Conte élargis aux membres des deux délégations

Les entretiens entre le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président du Conseil italien, Giuseppe Conte, ont été élargis, jeudi après-midi, aux membres des deux délégations.

Les entretiens qui ont eu lieu au siège de la Présidence de la République, se sont déroulés en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Ayadi, du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et du ministre conseiller à la communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaid. Le président du Conseil italien est arrivé auparavant à Alger pour une visite de travail et s'est entretenu au Palais du gouvernement avec le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Cette visite, «qui s'inscrit dans la dynamique des efforts de la communauté internationale pour circonscire le conflit en Libye et lui apporter une solution durable, permettra aux responsables des deux pays de poursuivre et d'approfondir leur concertation sur la crise libyenne mais aussi sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Il convient de souligner que la diplomatie algérienne est particulièrement engagée sur la question libyenne et qu'elle mène depuis plusieurs semaines des efforts intenses en vue de créer les conditions propices à une relance effective du dialogue inter-libyen et de l'initiative de paix des Nations unies. Ces mêmes efforts ont d'ailleurs contribué au cessez-le-feu observé sur le terrain», selon le même source. Sur un autre plan, la visite du président du Conseil italien en Algérie «fournira également l'opportunité aux responsables des deux pays de procéder à l'examen des dossiers bilatéraux et de mettre en perspective les principales échéances bilatérales à venir, en particulier la prochaine session de la Réunion bilatérale de haut niveau, dont la tenue est prévue à Alger au cours du premier semestre de cette année».

HADJ 2020-2021 : Aujourd'hui, dernier délai pour les inscriptions au tirage au sort



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a rappelé que le dernier délai pour les inscriptions au tirage au sort pour les saisons du hadj 2020-2021 a été fixé à aujourd'hui.

L'inscription au tirage au sort se fera au niveau des sièges des communes ou via le site électronique du ministère (www.interieur.gov.dz), a noté la même source.

Les inscriptions engloberont cette année les sessions du hadj 2020 et 2021, en application des décisions du Conseil interministériel du 7 décembre 2019, avait indiqué le ministère dans un communiqué, soulignant que cette formule «s'inscrit dans le cadre des démarches des autorités publiques visant à donner une plus grande chance aux citoyens souhaitant accomplir le Hadj, en s'assurant une bonne organisation de l'opération et de fournir les meilleurs services aux Hadjjs».

Il convient de rappeler que la personne désirant s'inscrire au tirage au sort doit être de nationalité algérienne, posséder un passeport biométrique valable et ne pas avoir effectué le pèlerinage pendant les sept dernières années. Elle doit également avoir l'âge de 19 ans révolus le jour des inscriptions et remplir le formulaire d'informations personnelles mis à la disposition du

citoyen en ligne ou au niveau de la commune. Parmi les conditions requises par le ministère figure «l'obligation pour les femmes de moins de 45 ans d'être accompagnées d'un Mahram, tandis que la femme qui dépasse cet âge peut faire l'inscription avec son Mahram ou toute seule».

La femme qui désire faire son inscription avec son Mahram doit être inscrite avec lui soit sur l'Application mise en ligne et disponible sur le site web du ministère www.interieur.gov.dz soit à travers le réseau intranet au siège de la commune, précise la même source. Il est impératif que le Mahram de la femme procède le premier à l'inscription avant qu'elle le suive. Il sera dans ce sens procédé à l'introduction du numéro d'inscription du Mahram, son nom et prénom pour ensuite s'assurer des données et de l'inscription. Dans le cas où la femme procède toute seule à l'inscription sans Mahram, elle sera retenue seule.

Le ministère invite tous les citoyens désirant accomplir les inscriptions à s'assurer de l'introduction de toutes les informations d'une manière correcte et exacte et à réviser toutes les données avant la validation de l'inscription, tout en veillant à ne pas oublier l'introduction des données qui concernent le Mahram pour la femme accompagnée, ajoute la même source.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Tébessa et Boumerdès

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mercredi à Tébessa et Boumerdès par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), alors que six casemates pour terroristes ont été détruites à Médéa par un autre détachement, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'ANP ont arrêté, le 15 janvier 2020, trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes à Tébessa (5^{ème} Région militaire) et Boumerdès (1^{ère} RM), tandis qu'un autre dé-

tachement de l'ANP a découvert et détruit six (6) casemates pour terroristes, et ce, suite à une opération de fouille et de ratissage menée dans la localité de Oued Boukhirane, à Médéa (1^{ère} RM)», précise-t-on de même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des Gardes-frontières «ont saisi 65 kilogrammes de kif traité à Tlemcen (2^{ème} RM)», alors que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées dans la même wilaya, onze (11) narco-trafiquants en leur possession 25,9 kilogrammes de kif traité et 1.000 comprimés

psychotropes». Dans le même contexte, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé, à Biskra, Ghardaïa et El-Oued (4^{ème} RM), quatre (4) individus et saisi 13.874 comprimés psychotropes et 1.356 boîtes de médicaments», tandis que d'autres détachements de l'ANP «ont arrêté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^{ème} RM), trois (3) individus et saisi 16 groupes électrogènes, 5 marteaux piqueurs et 2 détecteurs de métaux». Par ailleurs, des Gardes-côtes «ont mis en échec à Oran, Ain Témouchent (2^{ème} RM), Annaba, Skikda et El-Kala (5^{ème} RM), des tentatives d'émigration clandestine de 95 personnes à

bord d'embarcations de construction artisanale», alors que «26 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Relizane, Tlemcen, Naâma et El-Tarf». Dans le cadre de ses missions humanitaires et suite à un appel de détresse, une unité de recherche et de sauvetage relevant des Forces navales «a porté secours à un ressortissant ukrainien qui était dans un état de santé grave à bord d'un navire marchand au large des côtes de Béjaïa (5^{ème} RM). Le malade a été transféré à l'hôpital de la ville pour être pris en charge», ajoute le communiqué.